



Élaboration d'une typologie des
agricultures du Québec

Rapport final

NOVEMBRE 2007

RAPPORT PRÉSENTÉ À LA

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Responsable du mandat	Daniel-Mercier Gouin Raymond Levallois, <i>Université Laval</i>
Réalisation du mandat	Valérie Lamarche Catherine Brodeur
Révision linguistique	Monique Mercier

La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration de La Financière agricole du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	1
2.	Données de référence.....	2
2.1	Choix de la base de données	2
2.2	Définition des variables	4
3.	Typologies de l'agriculture québécoise	5
3.1	Rentabilité.....	5
3.1.1	Critères de ségrégation	5
3.1.2	Une vue par production.....	9
3.2	L'importance du soutien de l'État.....	20
3.2.1	Critères de ségrégation	20
3.2.2	Analyse	21
4.	Constats et conclusion	30
	Annexe 1 Tableaux de données des figures	33
	Annexe 2 Liste des revenus admissibles et non admissibles au PCSRA.....	42
	Annexe 3 Liste des dépenses admissibles et non admissibles au PCSRA	44
	Annexe 4 Liste des paiements de programme	46
	Annexe 5 Détail des élevages et des cultures incluses dans les catégories de production.....	48

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1	Comparaison des données PCSRA 2004 et du Recensement de l'agriculture 2006 ¹	3
Figure 3.1	Répartition des fermes selon le niveau de rentabilité, 2004	5
Figure 3.2	Nombre de fermes selon la production principale, 2004	7
Figure 3.3	Répartition des fermes selon la situation géographique, 2004.....	8
Figure 3.4	Répartition des fermes selon la rentabilité, par groupe de régions, 2004	8
Figure 3.5	Répartition des fermes selon le revenu brut agricole, 2004.....	9
Figure 3.6	Répartition des fermes par production et selon le niveau de rentabilité, 2004	10
Figure 3.7	Nombre de fermes par production selon la situation géographique, 2004	11

Figure 3.8	Répartition des fermes par production selon la situation géographique, 2004	12
Figure 3.9	Répartition des fermes par production selon leur importance relative dans les régions centrales et périphériques, 2004.....	13
Figure 3.10	Répartition des fermes selon la rentabilité - Productions plus favorisées en régions périphériques ^{1, 2} , 2004	14
Figure 3.11	Répartition des fermes selon la rentabilité - Productions plus favorisées en régions centrales ^{1, 2} , 2004.....	15
Figure 3.12	Répartition des fermes selon le revenu agricole brut et le niveau de rentabilité - Productions pour lesquelles les fermes à revenu agricole brut élevé sont dominantes,2004.....	16
Figure 3.13	Répartition des fermes selon le revenu agricole brut et le niveau de rentabilité - Productions pour lesquelles les fermes à revenu agricole brut faible sont dominantes,2004	17
Figure 3.14	Répartition des fermes selon le revenu agricole brut et le niveau de rentabilité - Productions pour lesquelles les fermes à revenu agricole brut intermédiaire sont dominantes, 2004.....	18
Figure 3.15	Répartition des fermes selon le revenu agricole brut et le niveau de rentabilité - Productions pour lesquelles les fermes sont réparties uniformément entre les niveaux de revenu agricole brut, 2004	19
Figure 3.16	Répartition des fermes selon la part des paiements de programmes dans le revenu net, 2004.....	21
Figure 3.17	Répartition des fermes par production selon la part des paiements de programmes dans le revenu net, 2004.....	22
Figure 3.18	Répartition des fermes selon le revenu agricole brut et la part des paiements de programmes, 2004	23
Figure 3.19	Nombre de fermes selon le revenu agricole brut et la part des paiements de programmes, 2004	24
Figure 3.20	Répartition des fermes selon le revenu agricole brut et part des paiements totaux de programmes, 2004	25
Figure 3.21	Part des paiements de programmes dans le revenu net par niveau de revenu agricole brut, 2004 Productions dont la part des paiements de programmes dans le revenu net est faible	26
Figure 3.22	Part des paiements de programmes dans le revenu net par niveau de revenu agricole brut, 2004 Productions dont la part des paiements de programmes dans le revenu net est intermédiaire	27
Figure 3.23	Part des paiements de programmes dans le revenu net par niveau de revenu agricole brut, 2004 Productions dont la part des paiements de programmes dans le revenu net ou la part de fermes au revenu net négatif est élevée	28
Figure 3.24	Part des paiements de programmes dans le revenu net par niveau de revenu agricole brut, 2004 Productions dont la part des paiements de programmes dans le revenu net ou la part de fermes au revenu net négatif est très élevée	29

1. INTRODUCTION

Le présent rapport fait suite à une première étape de la démarche de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois pour élaborer une typologie de l'agriculture du Québec. Le premier projet était en partie théorique. L'approche typologique a été décrite et une revue de littérature a été faite afin de pointer des exemples de typologies agricoles déjà existantes ici et ailleurs et de les analyser pour comprendre dans quels objectifs elles ont été construites et voir les avantages et les inconvénients qu'elles présentent. Finalement, les banques de données agricoles les plus pertinentes disponibles au Québec ont été recensées afin d'identifier laquelle est en mesure de répondre aux besoins de la Commission dans l'élaboration d'une typologie de l'agriculture québécoise.

Le présent rapport, appuyé par la base théorique retrouvée dans le premier document, inspiré par les outils typologiques déjà développés par d'autres acteurs ou d'autres pays, appuyé sur les objectifs de la Commission et construit à partir d'une base de données fiable, présente une typologie des fermes du Québec ayant comme pivot central la rentabilité des fermes.

2. DONNÉES DE RÉFÉRENCE

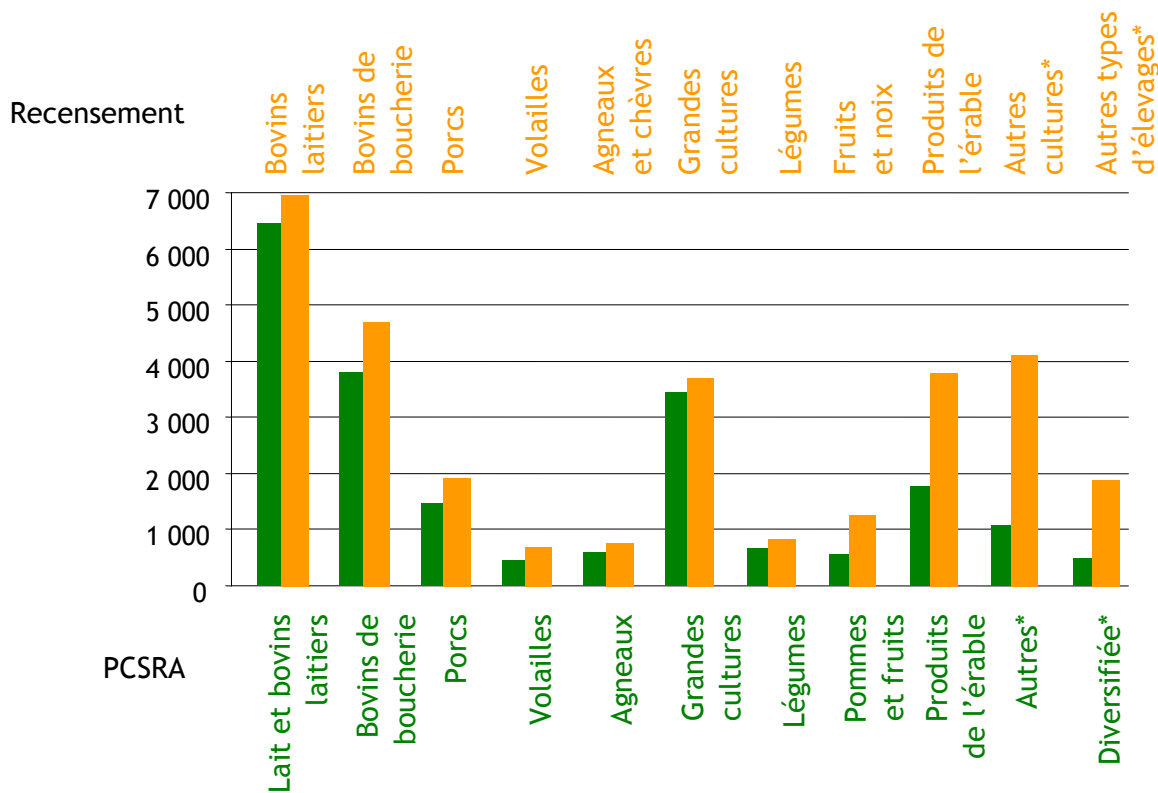
À la base, cinq banques de données avaient été identifiées comme des outils pouvant potentiellement être utilisés pour la construction de la typologie agricole québécoise. Cependant, après avoir décortiqué les différentes variables incluses dans chacune de ces bases de données et après avoir discuté avec des utilisateurs expérimentés, c'est la base de données de la Financière agricole du Québec sur le Programme canadien de stabilisation du revenu (PCSRA) qui a été choisie.

2.1 CHOIX DE LA BASE DE DONNÉES

La base de données du PCSRA contient de nombreuses variables qui sont inexistantes dans les autres bases de données préalablement étudiées. Notamment, elle offre l'avantage d'informer sur les revenus et les dépenses de façon précise de même que sur les montants provenant des paiements de programmes gouvernementaux versés aux entreprises. Son principal désavantage est que la dernière année pour laquelle elle contient des données complètes est l'année 2004. Afin de s'assurer de la représentativité des informations contenues dans la banque de données PCSRA, les données ont été comparées avec celles du Recensement de l'agriculture 2006 de Statistique Canada. La Figure 2.1 présente les données des deux sources en comparaison¹.

¹ Les tableaux de données de toutes les figures présentées dans le rapport sont disponibles à l'Annexe 1.

Figure 2.1
 Comparaison des données PCSRA 2004 et du Recensement de l'agriculture 2006¹



1 : Les deux dernières catégories de production dans les deux bases de données (Autres cultures et Autres types d'élevage de même que Autres et Diversifiée) ne sont pas comparables car elles comportent des éléments différents.

On constate que la répartition des fermes du PCSRA 2004 est, pour la plupart des productions, dans une proportion semblable à celle du Recensement. La principale différence qu'il importe de souligner est au niveau du total des fermes répertoriées dans chacune des bases de données. Le Recensement de l'agriculture 2006 compte 30 675 fermes alors que les données PCSRA ne sont disponibles que pour 20 744 fermes. Cette différence est due au fait que le Recensement inclut toutes les entreprises qui ont déclaré des ventes de produits agricoles, et donc, même les très petites fermes. Or, au PCSRA, les fermes de la base de données sont celles qui ont fait une demande d'adhésion au programme. Les très petites fermes ont souvent peu d'avantages à s'inscrire au PCSRA. Les deux bases de données montrent d'ailleurs une proportion différente de fermes ayant moins de 25 000 \$ de revenu agricole brut : 11 % pour le PCSRA et 29 % pour le Recensement.

2.2 DÉFINITION DES VARIABLES

Afin d'assurer la bonne compréhension des éléments du présent rapport, il importe de définir les variables utilisées dans la construction de la typologie. Voici les définitions auxquelles font référence les termes utilisés tout au long du document :

REVENU AGRICOLE BRUT

Le revenu agricole brut correspond aux revenus admissibles et non admissibles² au PCSRA, excluant la catégorie « Autres revenus non admissibles ».

DÉPENSES

Les dépenses incluent toutes les dépenses admissibles et non admissibles au PCSRA³, excluant les salaires attribués à une personne avec lien de parenté.

REVENU NET

Le revenu net correspond au revenu agricole brut duquel ont été soustraites les dépenses.

COUVERTURE DES DÉPENSES

La couverture des dépenses correspond au revenu brut (incluant les revenus non admissibles au PCSRA) moins les dépenses (incluant les dépenses non admissibles au PCSRA). Un résultat négatif équivaut à une ferme qui ne couvre pas ses dépenses.

PRODUCTION

Une ferme est classée dans une catégorie de production lorsque plus de 50 % de ses ventes agricoles sont attribuables à cette production. Une ferme ayant plus de 50 % de ses ventes agricoles provenant d'une production non listée est classée dans la catégorie « Autres ». Une ferme pour qui les ventes agricoles d'aucune production n'atteignent pas plus de 50 % est classée dans la catégorie « Diversifiée ».

PAIEMENTS DE PROGRAMMES

La somme des paiements de programmes gouvernementaux reçus.⁴

² Voir l'Annexe 2 pour la liste des revenus admissibles et non admissibles au PCSRA.

³ Voir l'Annexe 3 pour la liste des dépenses admissibles et non admissibles au PCSRA.

⁴ Voir l'Annexe 4 pour la liste des paiements de programmes inclus.

3. TYPOLOGIES DE L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE

Les choix des critères de ségrégation ont été faits conjointement avec la Commission. La typologie devait être centrée sur les seuls revenus de l'activité agricole et non sur les revenus du ménage agricole. Il a ainsi été convenu de présenter deux typologies : la première basée sur la rentabilité des fermes et la seconde basée sur l'importance du soutien de l'État. La section suivante présente ces deux typologies, en décrivant les critères de ségrégation qui ont été utilisés pour les construire ainsi que les résultats par production.

3.1 RENTABILITÉ

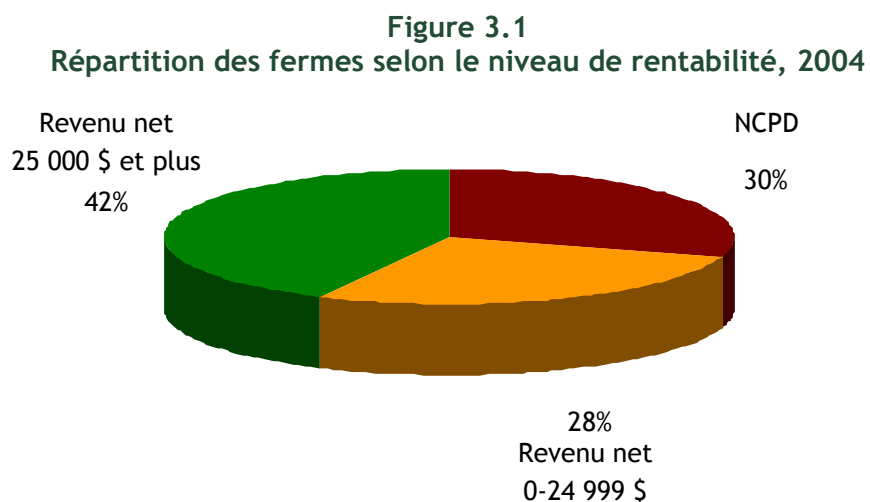
3.1.1 CRITÈRES DE SÉGRÉGATION

COUVERTURE DES DÉPENSES

La typologie de l'agriculture du Québec basée sur la rentabilité des entreprises utilise la notion de couverture des dépenses pour séparer les fermes. Ainsi, chaque grand groupe de fermes correspond à un niveau de rentabilité défini de la façon suivante :

- Ne couvrent pas leurs dépenses (NCPD)
- Couvrent leurs dépenses et dégagent entre 0 et 24 999 \$ de revenu net (Revenu net 0-24 999 \$)
- Couvrent leurs dépenses et dégagent 25 000 \$ ou plus de revenu net (Revenu net 25 000 \$ et plus)

La Figure 3.1 présente la répartition de l'ensemble des fermes du Québec selon ces niveaux de rentabilité.



Ainsi, pour l'année 2004, ce sont 30 % des fermes qui ne couvrent pas leurs dépenses, 28 % qui dégagent un revenu net entre 0 et 24 999 \$ et 42 % qui génèrent 25 000 \$ et plus de revenu net.

PRODUCTION

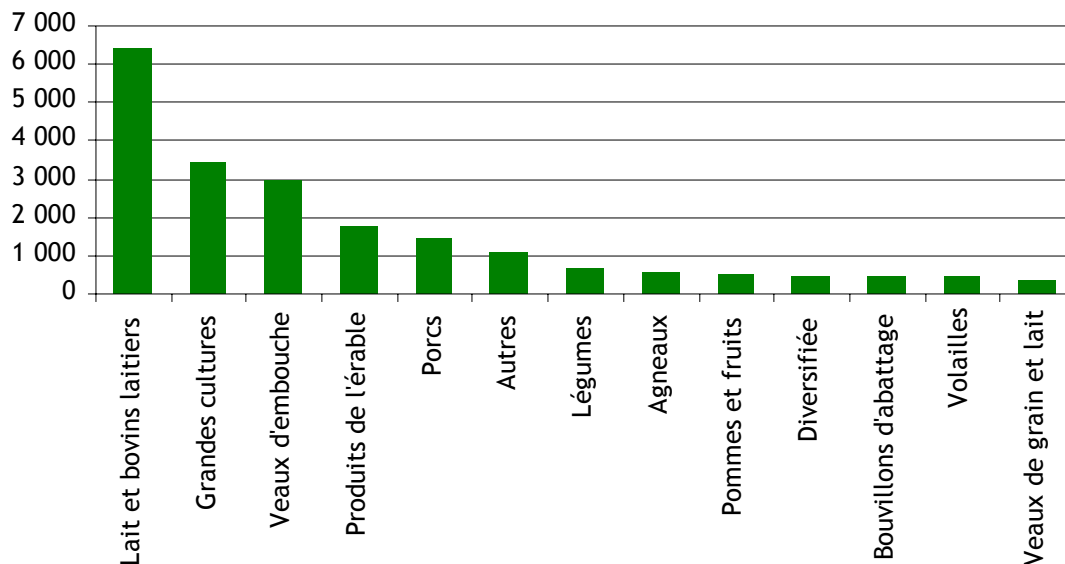
Les fermes ont également été classées selon leur production principale, celle représentant plus de 50 % des ventes agricoles. Les différentes catégories de production⁵ sont les suivantes :

- Lait et bovins laitiers
- Bovins de boucherie
 - Veaux de grain et lait
 - Veaux d'embouche
 - Bouvillons d'abattage
- Porcs
- Volailles
- Grandes cultures
- Légumes
- Pommes et fruits
- Produits de l'érable
- Autres
- Diversifiée

La Figure 3.2 montre la répartition de l'ensemble des fermes du Québec selon leur production principale.

⁵ Voir l'Annexe 5 pour le détail des élevages et des cultures incluses dans chaque catégorie de production.

Figure 3.2
Nombre de fermes selon la production principale, 2004



Les fermes laitières sont de loin les plus importantes en terme de nombre, représentant à elles seules 31 % de l'ensemble des fermes. Elles sont suivies par les productions de grandes cultures et de veaux d'embouche, puis par les produits de l'érable, le porc et les productions autres. Viennent finalement les plus petites productions en nombre qui, mises ensemble, (légumes, agneaux, pommes et fruits, diversifiée, bouvillons d'abattage, volailles et veaux de grain et lait), ne comptent que pour 17 % des fermes totales.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La typologie des fermes compte également un critère de situation géographique. Deux grands groupes de régions ont été identifiés soit les régions centrales et les régions périphériques. Ces groupes de régions sont définis comme suit :

- **Régions centrales :**
 Laurentides, Lanaudière, Montréal–Laval, Montérégie, Centre-du-Québec, Mauricie, Estrie, Chaudière-Appalaches, Québec
- **Régions périphériques :**
 Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

La Figure 3.3 présente la répartition des fermes selon qu'elles se trouvent en régions centrales ou périphériques. La Figure 3.4 montre quant à elle que la rentabilité des fermes en régions centrales et périphériques ne présente pas de différences significatives.

Figure 3.3
Répartition des fermes selon la situation géographique, 2004

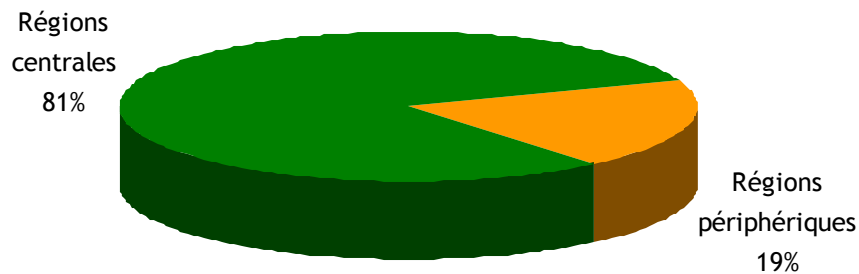
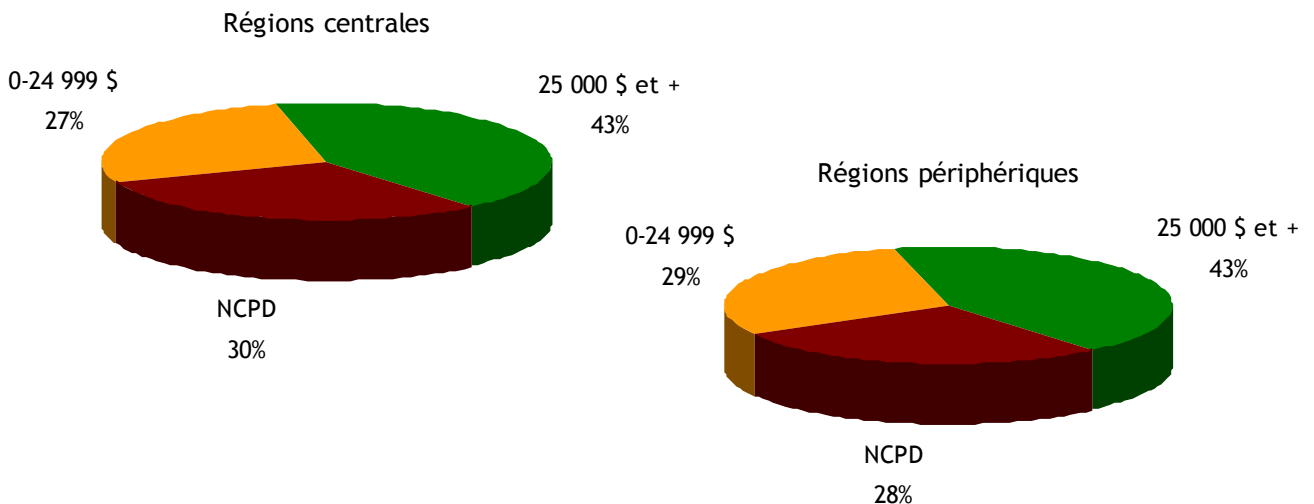


Figure 3.4
Répartition des fermes selon la rentabilité, par groupe de régions, 2004



REVENU AGRICOLE BRUT

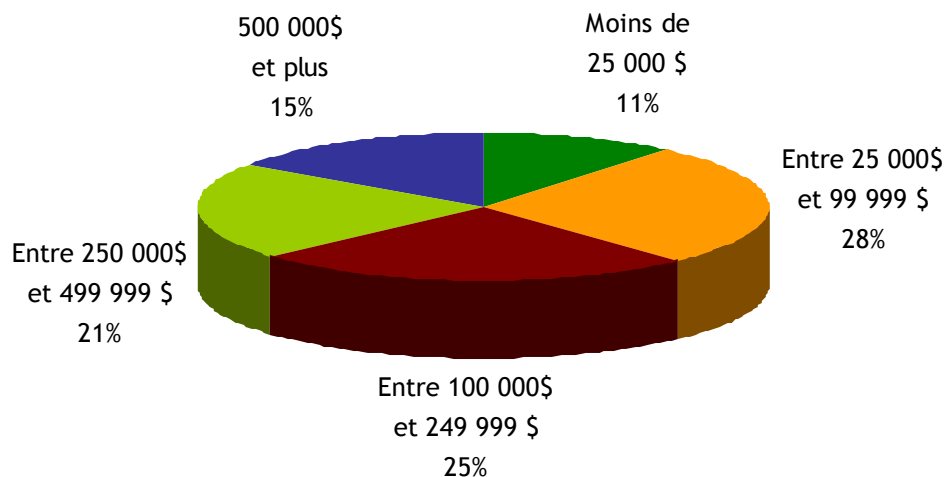
Enfin, les fermes ont été réparties selon leur niveau de revenu agricole brut. Les classes de revenu agricole brut sont les suivantes :

- Moins de 25 000 \$
- Entre 25 000 \$ et 99 999 \$
- Entre 100 000 \$ et 249 999 \$
- Entre 250 000 \$ et 499 999 \$
- 500 000 \$ et plus

Il est important de noter que la répartition de l'ensemble des fermes selon les classes de revenu agricole brut tel que présenté à la Figure 3.5 ne sert que d'indicateur. En effet, la taille des fermes par le revenu brut agricole ne peut être comparée d'une production à l'autre. Le revenu agricole brut ne tient compte que des ventes agricoles et non des

dépenses encourues. Ainsi, une production où les ventes sont très élevées, notamment, les productions hors-sol (volailles, porcs et veaux de grain et lait) pour lesquelles il y a plusieurs rotations au cours d'une même année, se retrouvent dans les catégories de revenus bruts élevés, ce qui ne signifie pas automatiquement qu'un plus grand nombre de personnes y travaillent ou encore qu'elles soient dans une meilleure santé financière.

Figure 3.5
Répartition des fermes selon le revenu brut agricole, 2004



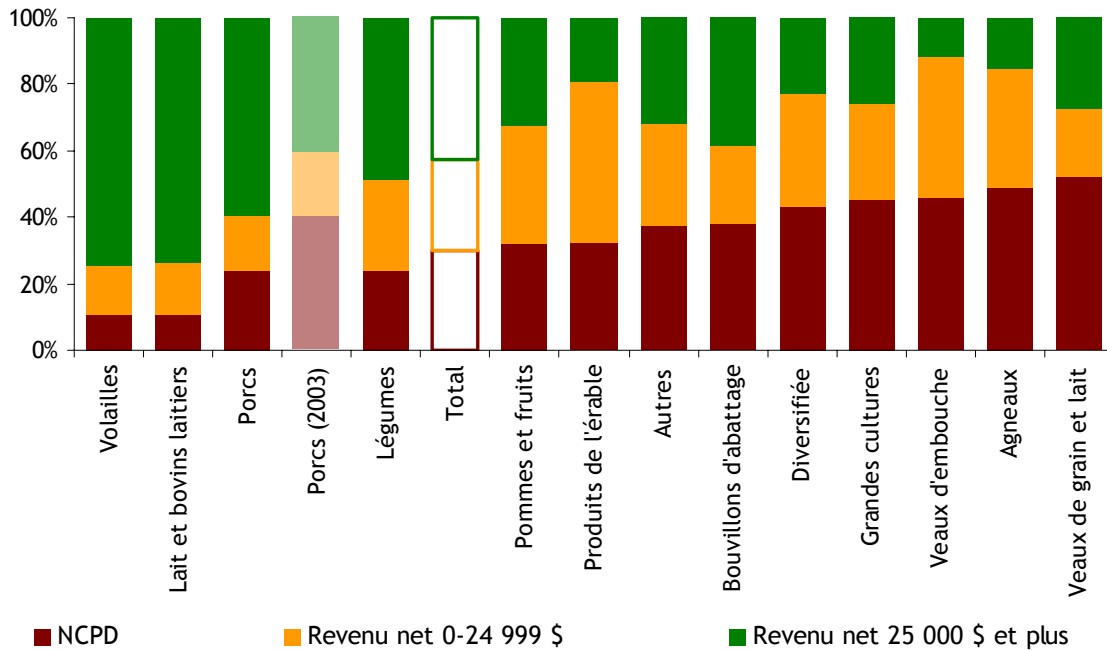
Les critères de ségrégation ont été présentés et les fermes ont été réparties selon ces différents critères de façon individuelle, c'est-à-dire en utilisant un seul critère à la fois pour séparer les fermes. Le portrait de l'agriculture reste toutefois sommaire à ce stade. Pour obtenir une image plus précise, l'approche typologique implique que les critères choisis soient vus les uns à travers les autres. La section suivante s'attarde donc à faire ressortir les différences et les similitudes qui existent entre les fermes de chaque groupe pour avoir une vision d'ensemble précise et inédite de l'agriculture québécoise.

3.1.2 UNE VUE PAR PRODUCTION

RENTABILITÉ PAR PRODUCTION

Les productions agricoles du Québec présentent des niveaux de rentabilité différents. La Figure 3.6 montre la répartition des fermes par production et selon le niveau de rentabilité. À noter que l'élément « Total » représente toujours l'ensemble des fermes, toutes productions confondues et sert d'étalon pour les comparaisons.

Figure 3.6
Répartition des fermes par production et selon le niveau de rentabilité, 2004



Les fermes sous gestion de l'offre (volailles et lait et bovins laitiers) sont dans une position plus favorable que toutes les autres productions en terme de revenu net. Pour les fermes porcines et de légumes, la situation est également favorable. Les fermes qui font des produits de l'érable, les fermes diversifiées, de veaux d'embouche, d'agneaux et de veaux de grain et de lait ont les plus faibles proportions d'entreprises qui dégagent 25 000 \$ ou plus de revenu net.

À noter que pour certaines productions, notamment le porc, la rentabilité des fermes est étroitement liée au prix du marché, très variable d'une année à l'autre. Rappelons que la typologie n'est qu'une image de l'agriculture pour une année donnée (2004). Le prix du porc en 2004 était plutôt élevé et si l'on compare avec l'année 2003 (bâtonnet hachuré sur la Figure 3.6), la situation des fermes porcines est autre. Pour 2003, c'était plutôt 40 % des fermes qui ne couvraient pas leurs dépenses et 40 % qui dégageaient une marge de 25 000 \$ ou plus contre respectivement 24 % et 59 % en 2004. Les autres productions présentaient en 2003 une répartition sensiblement pareille à celle de 2004 et les données 2003 ne sont donc pas présentées. Il faut garder ces éléments en tête lors de l'analyse. En ce qui concerne les productions bovines et en particulier le bouillon d'abattage, la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) peut contribuer à produire des résultats tels que ceux constater ci-haut.

PRODUCTIONS PAR RÉGION

Les régions centrales comptent une plus forte proportion de fermes que les régions périphériques et ce dans tous les secteurs de production. La Figure 3.7 montre le nombre de fermes par production et par région. Cependant, certaines productions montrent une

répartition plus égale du nombre de fermes entre ces deux grandes zones. La Figure 3.8 présente la répartition des fermes par production selon leur situation géographique.

Figure 3.7
Nombre de fermes par production selon la situation géographique, 2004

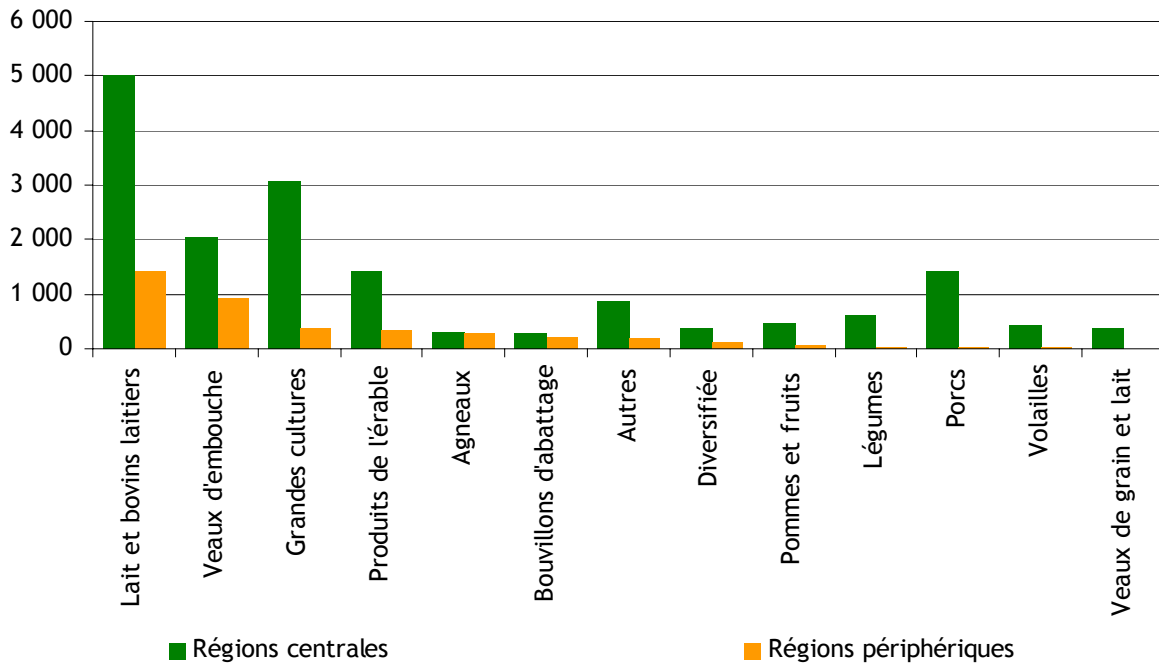
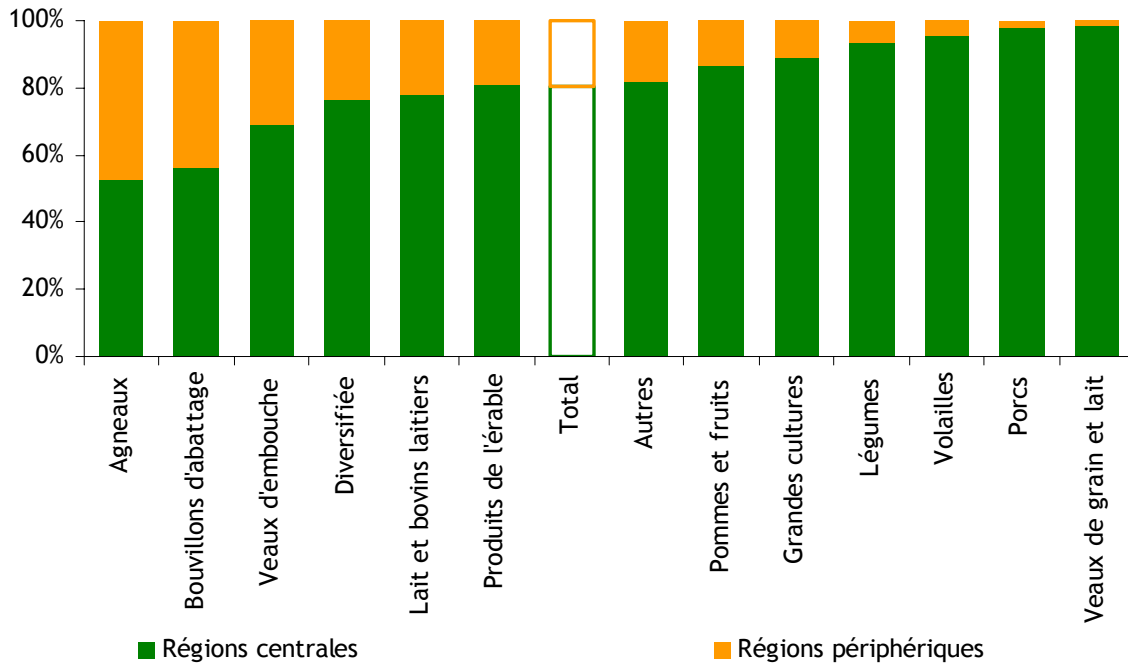


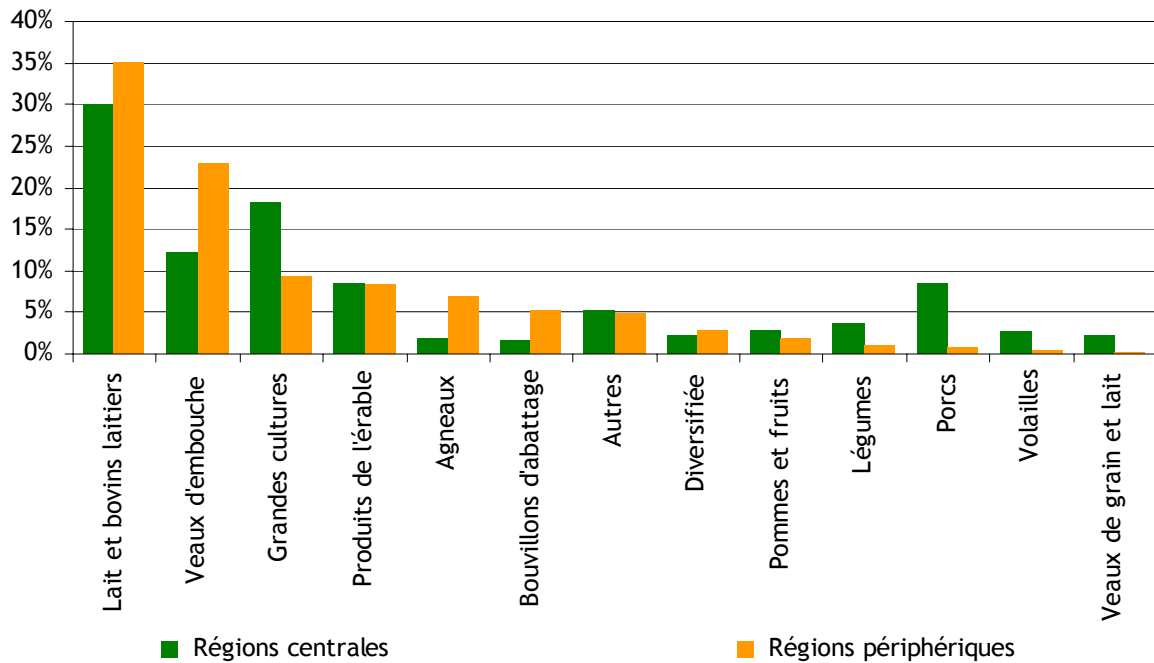
Figure 3.8
Répartition des fermes par production selon la situation géographique, 2004



Les productions d'agneaux et de bouillons d'abattage montrent une répartition presque équitable entre les zones centrales et périphériques. Il faut garder toutefois en tête qu'en terme de nombre de fermes, les productions qui occupent les régions périphériques sont en général moins importantes. Les fermes de veaux d'embouche, diversifiées, laitières et les productions acéricoles sont, malgré une plus forte présence en régions centrales, mieux représentées en régions périphériques que l'ensemble des fermes. Les productions de volailles, de porcs et de veaux de grain et de lait sont presque absentes du portrait en zones périphériques.

La production d'agneaux, bien qu'étant celle qui montre la part la plus importante de ses fermes établies en régions périphériques (47 %), représente en soit un faible nombre d'entreprises dans ces régions (282 entreprises). Ce sont plutôt les producteurs de lait et de veaux d'embouche qui occupent les territoires périphériques, comptant respectivement pour 35 % et 23 % des fermes de ces régions, tel que montré à la Figure 3.9. Les fermes laitières sont aussi les plus nombreuses en régions centrales (30 % des fermes) suivies par celles de grandes cultures (18 % des fermes).

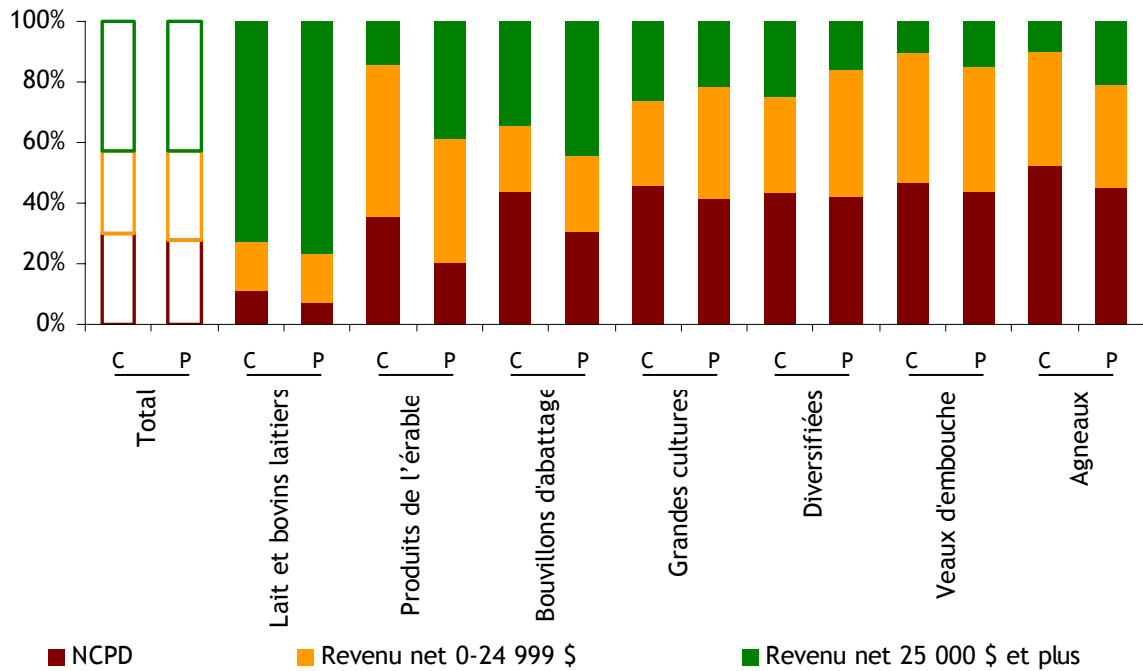
Figure 3.9
Répartition des fermes par production selon leur importance relative dans les régions centrales et périphériques, 2004



RENTABILITÉ ET SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La rentabilité de chaque production varie selon que les fermes sont situées en région centrale ou périphérique. Les Figure 3.10 et Figure 3.11 montrent la répartition des fermes selon leur rentabilité, pour les productions les plus favorisées en régions périphériques et en régions centrales respectivement. On entend par « plus favorisée » une production pour laquelle la proportion de fermes qui couvrent leurs dépenses et dégagent un revenu net est plus importante, soit en régions périphériques ou soit en régions centrales selon le cas. Sur les figures, la lettre C représente les régions centrales et la lettre P les régions périphériques. À noter que le nombre de fermes est parfois faible en régions périphériques et qu'il importe de garder cet élément en tête lors de l'analyse des figures qui suivent.

Figure 3.10
Répartition des fermes selon la rentabilité - Productions plus favorisées
en régions périphériques^{1, 2}, 2004

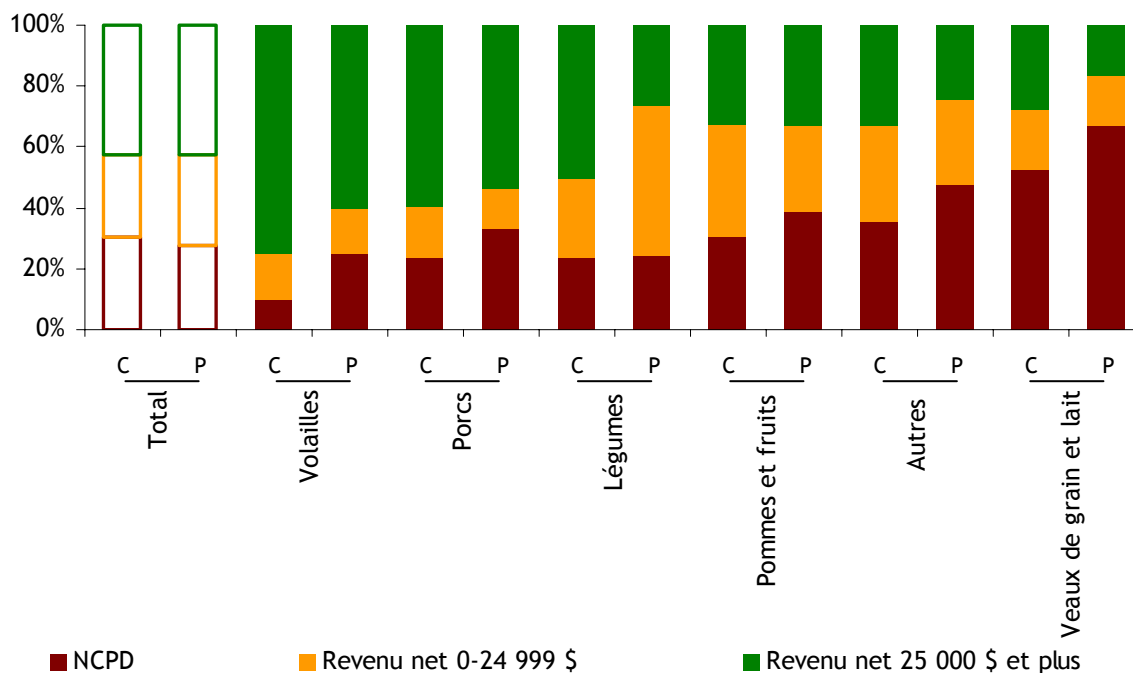


1 : Une production plus favorisée en régions périphériques est une production pour laquelle la part des fermes qui couvrent leurs dépenses est supérieure en régions périphériques qu'en régions centrales.

2 : En abscisse : C : Régions centrales, P : Régions périphériques.

La Figure 3.10 fait un lien presque parfait avec la Figure 3.8 qui montre les productions pour lesquelles la part des fermes en régions périphériques est plus importante que l'ensemble des fermes. En effet, les six productions mieux représentées en régions périphériques se retrouvent parmi les sept productions qui sont plus favorisées dans ces mêmes régions. La septième catégorie qui s'ajoute est celle des fermes de grandes cultures qui, bien qu'elles soient plus favorisées en régions périphériques, sont sous représentées dans ces régions par rapport à l'ensemble des fermes. La même réflexion peut être faite avec la Figure 3.11.

Figure 3.11
Répartition des fermes selon la rentabilité - Productions plus favorisées
en régions centrales^{1, 2}, 2004



1 : Une production plus favorisée en régions centrales est une production pour laquelle la part des fermes qui couvrent leurs dépenses est supérieure en régions centrales qu'en régions périphériques.

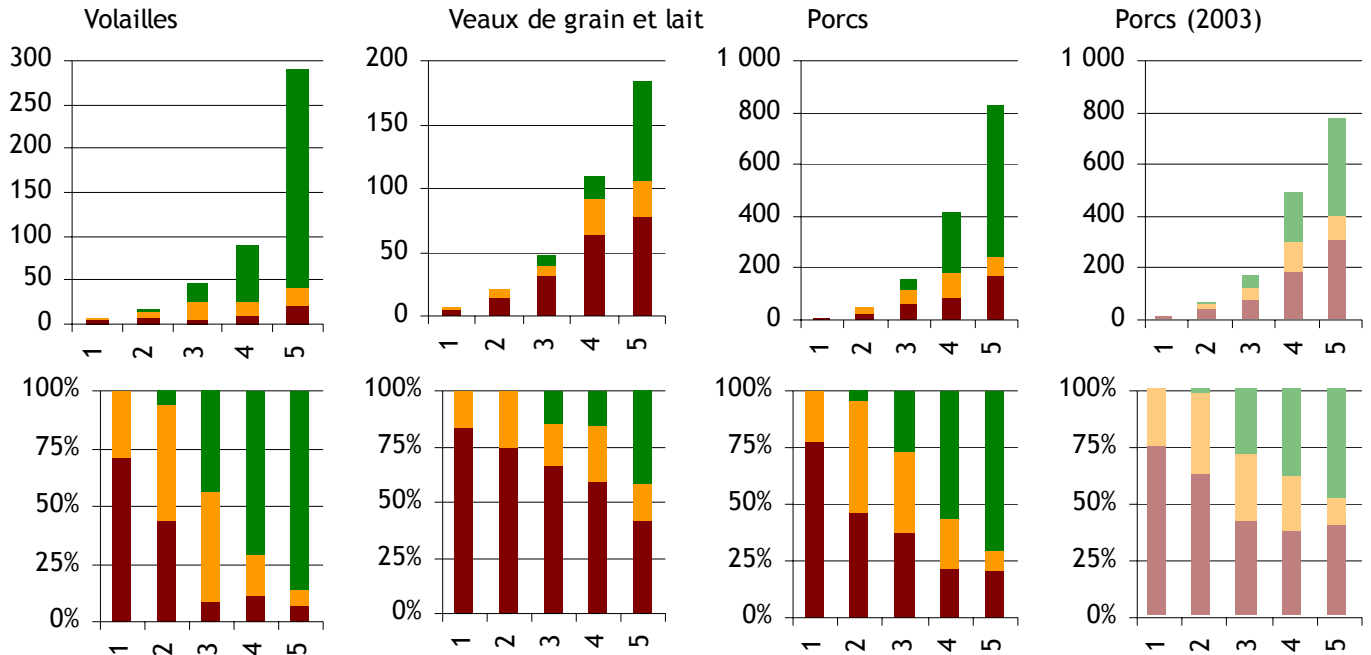
2 : En abscisse : C : Régions centrales, P : Régions périphériques.

RENTABILITÉ ET REVENU AGRICOLE BRUT, PAR PRODUCTION

Les fermes se répartissent entre les différents niveaux de rentabilité, tel que montré à la Figure 3.1. Elles se distribuent également entre les niveaux de revenu agricole brut selon les chiffres présentés à la Figure 3.5. Les Figure 3.12, Figure 3.13, Figure 3.14 et Figure 3.15 présentent ces données combinées en posant un regard par production, pour permettre d'observer les différences et les similitudes qui existent entre les secteurs. Les graphiques présentent successivement les productions suivantes :

- Productions pour lesquelles les fermes à revenu élevé sont dominantes;
- Productions pour lesquelles les fermes à revenu faible sont dominantes;
- Productions pour lesquelles les fermes à revenu intermédiaire sont dominantes;
- Productions pour lesquelles les fermes sont réparties uniformément entre les niveaux de revenu agricole brut.

Figure 3.12
Répartition des fermes selon le revenu agricole brut et le niveau de rentabilité -
Productions pour lesquelles les fermes
à revenu agricole brut élevé sont dominantes, 2004

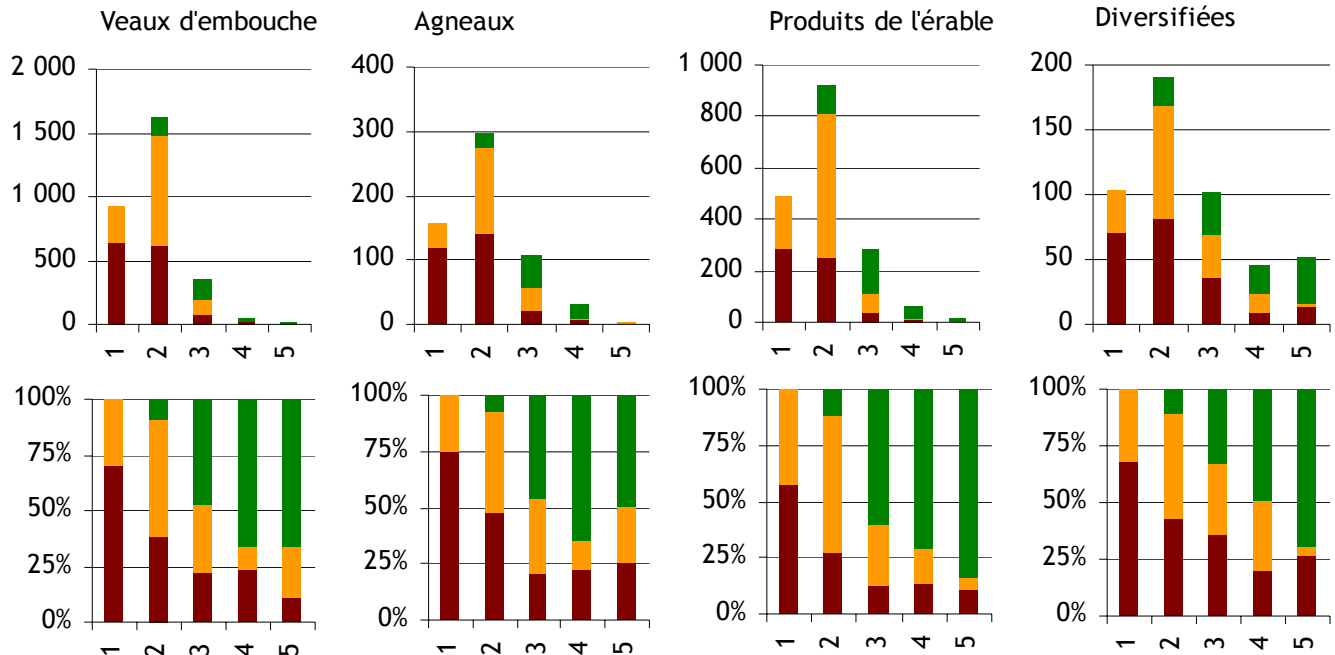


Revenu agricole brut :
 1 : Moins de 25 000 \$
 2 : Entre 25 000 \$ et 99 999 \$
 3 : Entre 100 000 \$ et 249 999 \$
 4 : Entre 250 000 \$ et 499 999 \$
 5 : 500 000 \$ et plus

Niveau de rentabilité
 ■ NCPD ■ Revenu net 0-24 999 \$ ■ Revenu net 25 000 \$ et +

Les fermes de volailles, de veaux de grain et lait et de porcs, sont majoritairement des entreprises à revenu agricole brut élevé (Plus de 250 000 \$). On voit aussi sur la figure que pour toutes ces productions, la proportion de fermes qui ne couvrent pas leurs dépenses est décroissante avec l'augmentation du niveau de revenu agricole brut. La catégorie veaux de grain et lait est celle pour laquelle la proportion de fermes ne couvrant pas leurs dépenses est la plus élevée et ce, dans toutes les catégories de revenu agricole brut.

Figure 3.13
Répartition des fermes selon le revenu agricole brut et le niveau de rentabilité -
Productions pour lesquelles les fermes
à revenu agricole brut faible sont dominantes, 2004

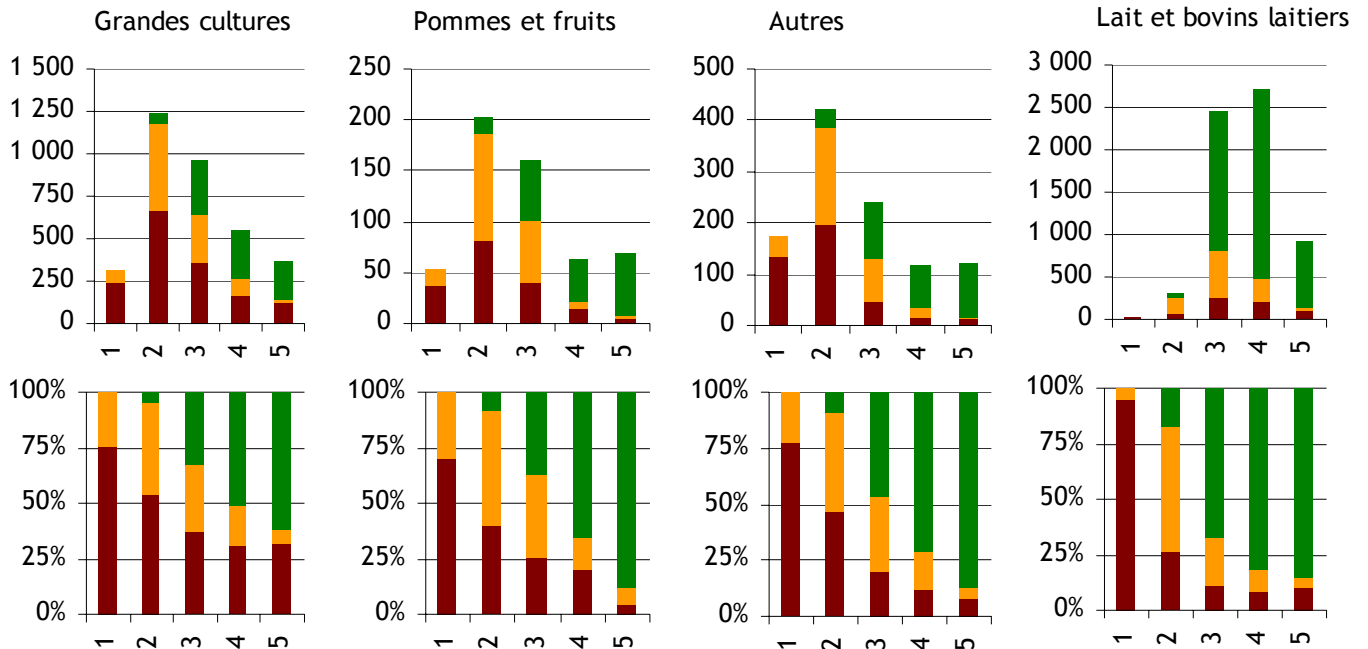


Revenu agricole brut :
 1 : Moins de 25 000 \$
 2 : Entre 25 000 \$ et 99 999 \$
 3 : Entre 100 000 \$ et 249 999 \$
 4 : Entre 250 000 \$ et 499 999 \$
 5 : 500 000 \$ et plus

Niveau de rentabilité
 ■ NCPD ■ Revenu net 0-24 999 \$ ■ Revenu net 25 000 \$ et +

Dans le cas des productions où les fermes à revenu agricole brut faible (moins de 100 000 \$) sont dominantes (veaux d'embouche, agneaux, produits de l'érable et diversifiée), la part des fermes qui ne couvrent pas leurs dépenses est aussi décroissante avec l'augmentation du revenu agricole. Les fermes diversifiées comptent tout de même un bon nombre d'entreprises dans les catégories supérieures de revenu et la part des fermes diversifiées au revenu agricole brut de 500 000 \$ et plus qui ne couvrent pas leurs dépenses dépasse 25 %.

Figure 3.14
Répartition des fermes selon le revenu agricole brut et le niveau de rentabilité -
Productions pour lesquelles les fermes
à revenu agricole brut intermédiaire sont dominantes, 2004

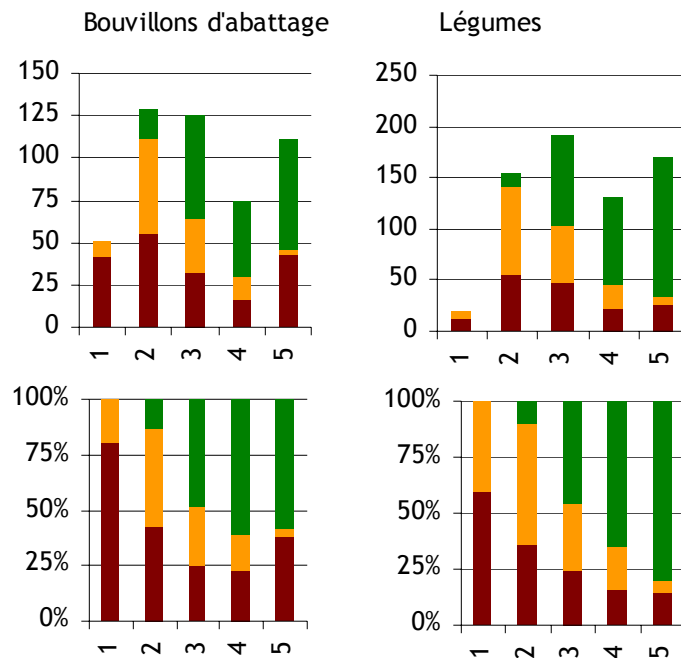


Revenu agricole brut :
 1 : Moins de 25 000 \$
 2 : Entre 25 000 \$ et 99 999 \$
 3 : Entre 100 000 \$ et 249 999 \$
 4 : Entre 250 000 \$ et 499 999 \$
 5 : 500 000 \$ et plus

Niveau de rentabilité
 ■ NCPD ■ Revenu net 0-24 999 \$ ■ Revenu net 25 000 \$ et +

Les productions pour lesquelles les fermes à revenu agricole brut intermédiaire sont dominantes sont celles de grandes cultures, de pommes et fruits, de catégorie autres et de lait et bovins laitiers. Pour les trois premières productions, les fermes sont majoritairement dans entreprises au revenu agricole brut entre 25 000 \$ et 99 999 \$ et entre 100 000 \$ et 249 999 \$ alors que les fermes laitières sont surtout dans les catégories de revenu de 100 000 \$ à 249 999 \$ et de 250 000 \$ à 499 999 \$.

Figure 3.15
Répartition des fermes selon le revenu agricole brut et le niveau de rentabilité -
Productions pour lesquelles les fermes sont réparties uniformément
entre les niveaux de revenu agricole brut, 2004



Revenu agricole brut :
 1 : Moins de 25 000 \$
 2 : Entre 25 000 \$ et 99 999 \$
 3 : Entre 100 000 \$ et 249 999 \$
 4 : Entre 250 000 \$ et 499 999 \$
 5 : 500 000 \$ et plus

Niveau de rentabilité
 ■ NCPD ■ Revenu net 0-24 999 \$ ■ Revenu net 25 000 \$ et +

Enfin, les catégories Bouvillons d'abattage et Légumes présentent une répartition plus uniforme des fermes selon le niveau de revenu agricole brut. Fait à remarquer, la proportion de fermes de bouvillons d'abattage dont le revenu agricole brut dépasse 500 000 \$ et qui ne couvrent pas leurs dépenses est sensiblement plus élevée que ce à quoi on aurait pu s'attendre, suivant les autres productions.

3.2 L'IMPORTANCE DU SOUTIEN DE L'ÉTAT

En plus des données sur le revenu net des fermes, la base de données PCSRA comprend aussi des informations sur les montants de paiements de programmes obtenus par les participants. Ces données ont été utilisées afin de préciser encore plus l'image agricole du Québec, en mettant en lumière l'importance du soutien de l'État.

3.2.1 CRITÈRES DE SÉGRÉGATION

PART DES PAIEMENTS DE PROGRAMMES DANS LE REVENU NET

La typologie des fermes permet de partager les entreprises selon la part que les paiements de programmes occupe dans leur revenu net. Trois niveaux d'importance des paiements de programmes ont été définis. La part des paiements de programmes équivaut à :

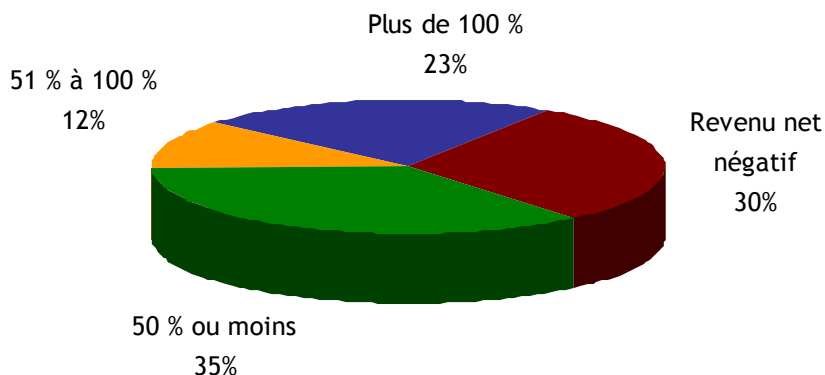
- 50 % ou moins du revenu net
- Entre 51 % et 100 % du revenu net
- Plus de 100 % du revenu net

Catégorie distincte :

- Fermes ayant un revenu net négatif

La Figure 3.16 présente la répartition de l'ensemble des fermes selon l'importance des paiements de programmes dans leur revenu net.

Figure 3.16
Répartition des fermes selon la part des paiements
de programmes dans le revenu net, 2004



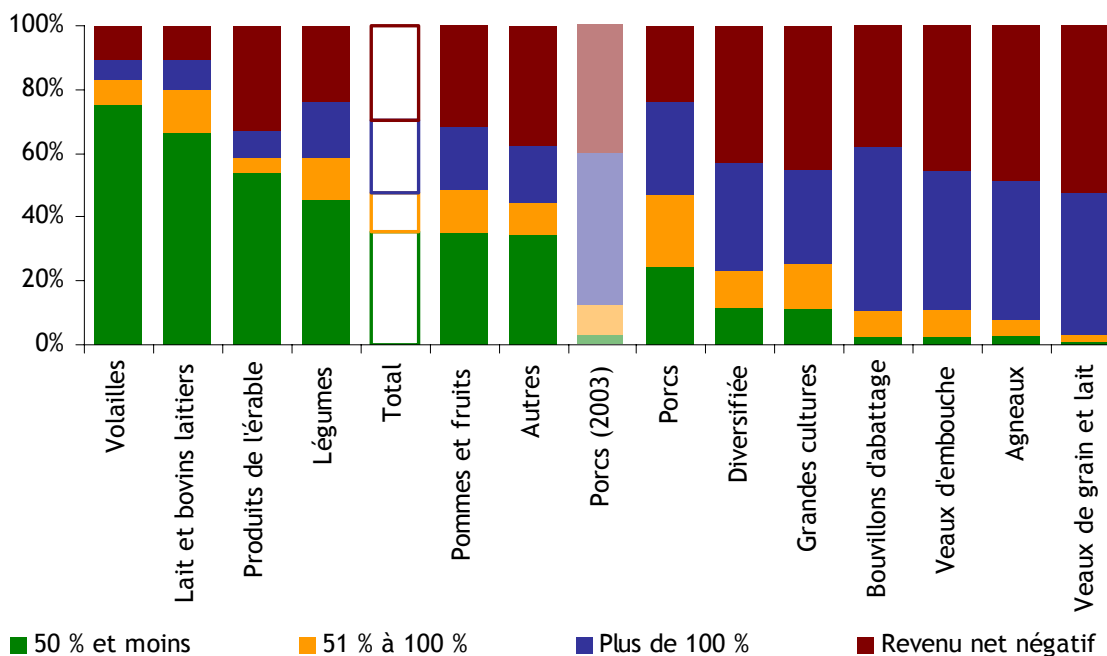
Un point marquant est le fait que 30 % des fermes ont, en 2004, un revenu net négatif. Aussi, 23 % des fermes doivent plus de 100 % de leur revenu net aux paiements de programmes. Autrement dit, sans les paiements de programmes, ces fermes auraient dégagé un revenu net négatif, toute chose égale par ailleurs. À l'autre extrémité, ce sont 35 % des fermes pour lesquelles les paiements de programmes comptent pour 50 % et moins du revenu net. Finalement, 12 % des fermes se trouvent dans une position intermédiaire, dans la catégorie entre 51 % et 100 %.

3.2.2 ANALYSE

PART DES PAIEMENTS DE PROGRAMMES PAR PRODUCTION

La part des paiements de programmes dans le revenu net des fermes varie d'une production à l'autre. La Figure 3.17 présente les différences qui existent entre les productions dans la répartition des fermes selon la part des paiements de programmes dans le revenu net.

Figure 3.17
Répartition des fermes par production selon la part des paiements de programmes dans le revenu net, 2004



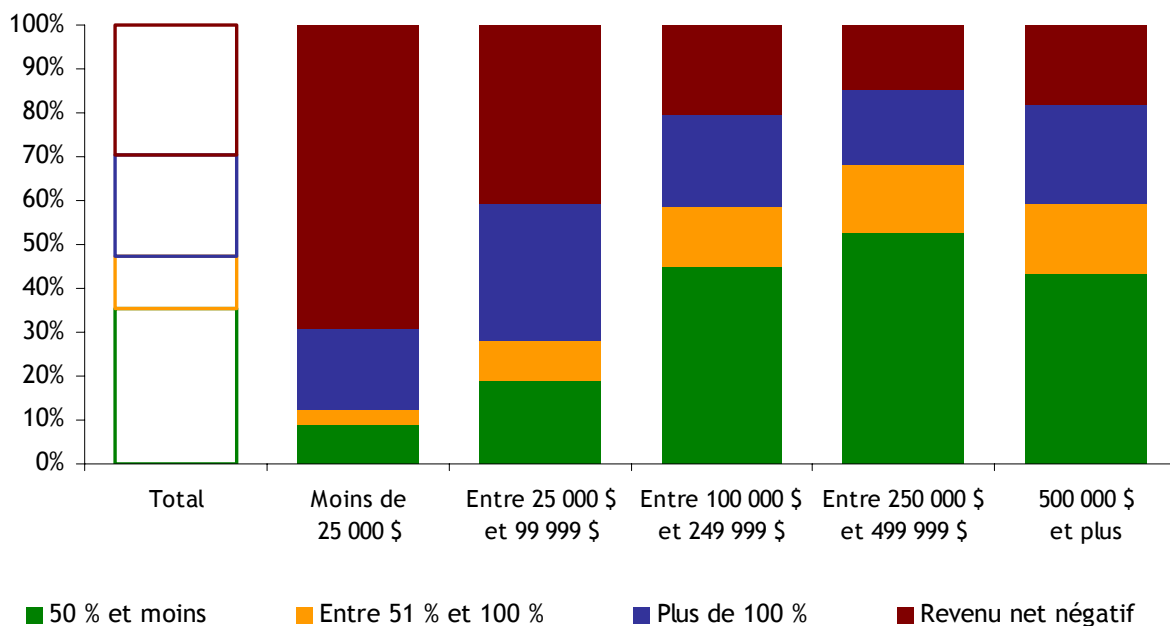
Les productions sous gestion de l'offre (volailles et lait et bovins laitiers) sont celles qui présentent la plus grande proportion de fermes ayant un revenu net incluant 50 % et moins de paiements de programmes. Les paiements de programmes reçus par les fermes de ces catégories de production sont versés pour des productions autres que la production principale (ex. ASRA pour les cultures). Les productions d'érable et de légumes arrivent elles aussi avec une proportion plus grande de fermes que l'ensemble de toutes les fermes qui reçoivent 50 % et moins de leur revenu net en paiements de programmes. Ces productions ne sont pas admissibles à l'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ce qui pourrait expliquer cette situation. En position intermédiaire, ayant une répartition presque équivalente à celle de toutes les fermes, se trouvent les productions de pommes et fruits et la catégorie autres. Mis à part les producteurs de pommes, ces fermes ne sont pas non plus admissibles à l'ASRA.

À l'opposé, c'est-à-dire les productions pour lesquelles la proportion de fermes qui reçoivent 50 % et moins de leur revenu net en paiements de programmes est plus faible que pour l'ensemble des fermes, sont les productions qui bénéficient de l'ASRA. Seules les fermes diversifiées font exception, quoiqu'elles puissent elles aussi recevoir des paiements d'ASRA pour une partie des productions qu'elles réalisent. La situation extrême se retrouve pour les productions de bouvillons d'abattage, de veaux d'embouche, d'agneaux et de veaux de grain et lait pour lesquelles une proportion élevée de fermes, de 89 % à 97 %, reçoivent plus de 100 % de leur revenu net en paiements de programmes ou encore ont un revenu net négatif, même après paiements de programmes.

PART DES PAIEMENTS DE PROGRAMMES PAR NIVEAU DE REVENU AGRICOLE BRUT

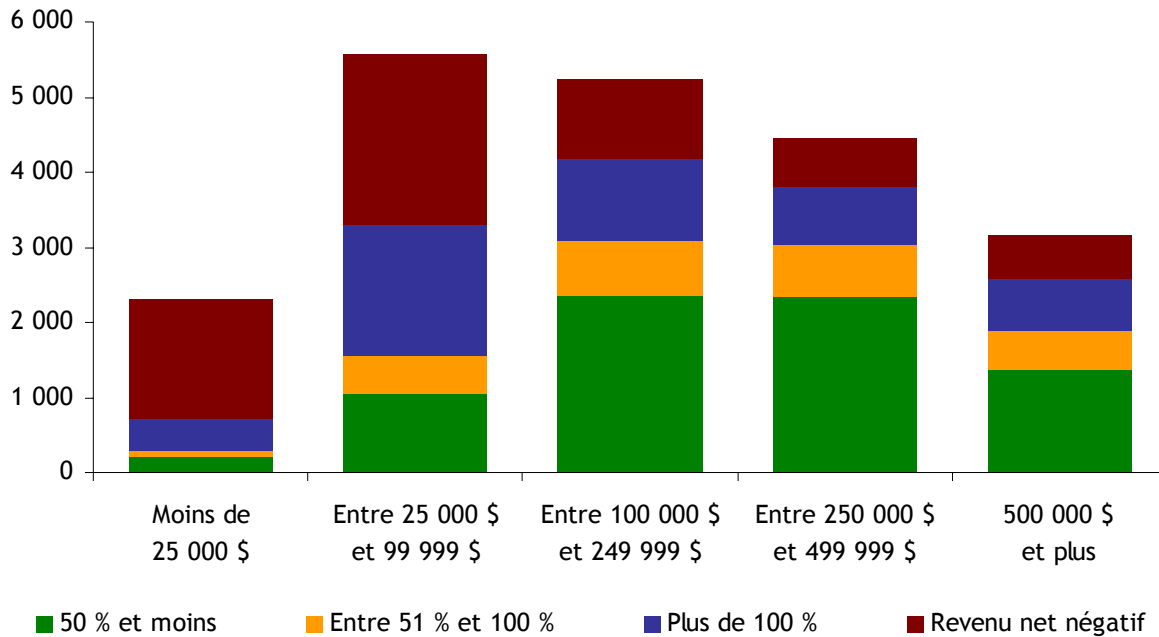
Tel que mentionné précédemment, le niveau de revenu agricole brut est utilisé ici comme un indicateur de taille. La part des paiements de programmes dans le revenu net des fermes diffère selon le revenu agricole brut. Ces données sont présentées à la Figure 3.18 en % du total par catégorie et à la Figure 3.19 en nombre de fermes.

Figure 3.18
Répartition des fermes selon le revenu agricole brut et la part des paiements de programmes, 2004



Sur le précédent graphique, on note que pour l'ensemble des fermes, un peu plus de 20 % d'entre elles reçoivent plus de 100 % de leur revenu net en paiements de programmes et 30 % ont un revenu net négatif. Cette proportion est surreprésentée pour les fermes dont le revenu agricole brut est de moins de 100 000 \$. Pour les fermes de moins de 25 000 \$, près de 70 % ont un revenu net négatif. Pour les fermes ayant un revenu agricole brut de 100 000 \$ et plus, la proportion de fermes dont le revenu net est constitué à plus de 100 % de paiements de programmes ou est négatif diminue. Elle est plus faible pour les fermes au revenu agricole brut entre 250 000 \$ et 499 999 \$ mais atteint tout de même plus de 30 %. La Figure 3.19 reprend les données du graphique précédent pour les présenter en nombre de fermes.

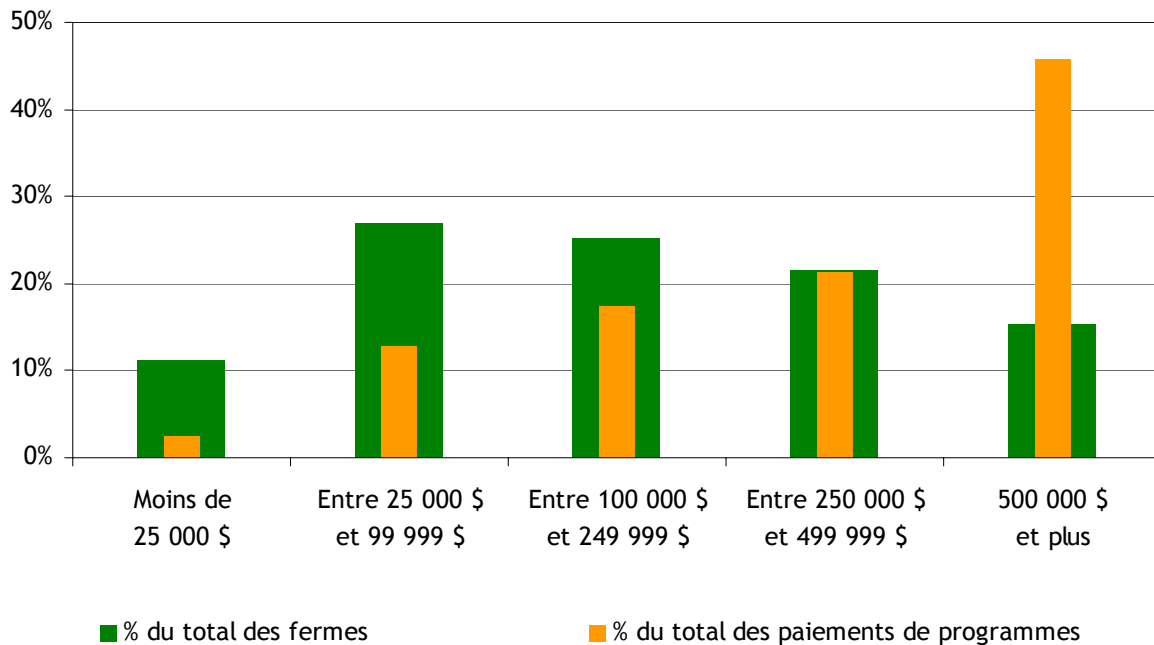
Figure 3.19
Nombre de fermes selon le revenu agricole brut et la part
des paiements de programmes, 2004



Le nombre de fermes qui ont un revenu net négatif est élevé dans les catégories de revenu agricole brut faible alors que c'est dans les catégories de revenu intermédiaire que se trouvent la majorité des fermes qui reçoivent 50 % ou moins de leur revenu net en paiements de programmes.

Bien que la Figure 3.18 laisse percevoir que les plus petites fermes sont plus dépendantes de l'aide financière de l'État que les autres, la Figure 3.20 donne un autre point de vue qui permet de mettre les résultats en perspective.

Figure 3.20
Répartition des fermes selon le revenu agricole brut et
part des paiements totaux de programmes, 2004

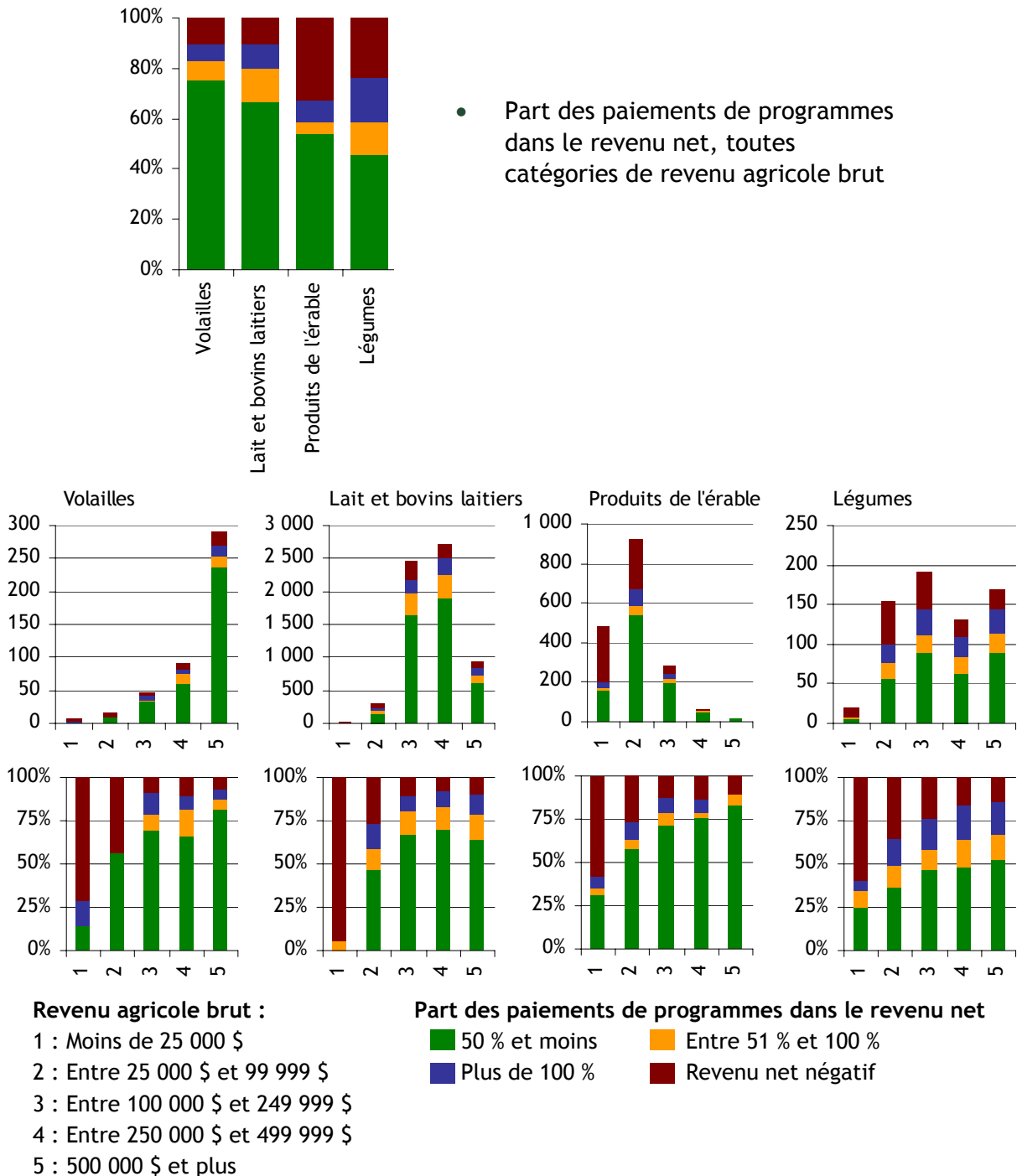


La part des paiements totaux de programmes attribuée aux petites fermes est inférieure à la proportion de ces dernières dans la population totale de fermes. C'est donc dire que les fermes qui ont un revenu agricole brut sous la barre des 100 000 \$ reçoivent peu d'aide financière des programmes de soutien par rapport à leur nombre. Bien évidemment, la somme des revenus agricoles bruts des plus petites fermes (moins de 100 000 \$) est assurément moindre que la somme des revenus agricoles bruts des plus grandes fermes. Cependant, il reste que les fermes qui génèrent 100 000 \$ et plus de revenu agricole brut comptent pour 62 % des fermes et reçoivent 85 % des paiements de programmes. L'écart est encore plus flagrant pour les fermes de 500 000 \$ et plus de revenu agricole brut, qui représentent 15 % de la population et bénéficient de 46 % des paiements totaux de programmes. En fait, ce résultat correspond à la logique actuelle des modes d'attribution des paiements de programmes qui sont pour la plupart versés sur une base d'unités produites.

PART DES PAIEMENTS DE PROGRAMMES PAR NIVEAU DE REVENU AGRICOLE BRUT, PAR PRODUCTION

La répartition des fermes selon le niveau de revenu agricole brut diffère d'une production à l'autre. Ainsi, chaque production montre également des différences quant à la proportion des fermes qui reçoivent une plus ou moins grande part de paiements de programmes dans leur revenu net. Les Figure 3.21, Figure 3.22, Figure 3.23 et Figure 3.24 présentent, pour chaque production, la répartition des fermes selon la part des paiements de programmes dans le revenu net pour chaque catégorie de revenu agricole brut. Les figures regroupent les productions dont la part des paiements de programmes dans le revenu net est, pour la plupart des fermes, faible (50 % et moins), intermédiaire (entre 51 % et 100 %), élevé (plus de 100 %) ou une part de fermes au revenu net négatif élevé et très élevé (plus de 100 %) ou une part de fermes au revenu net négatif très élevée.

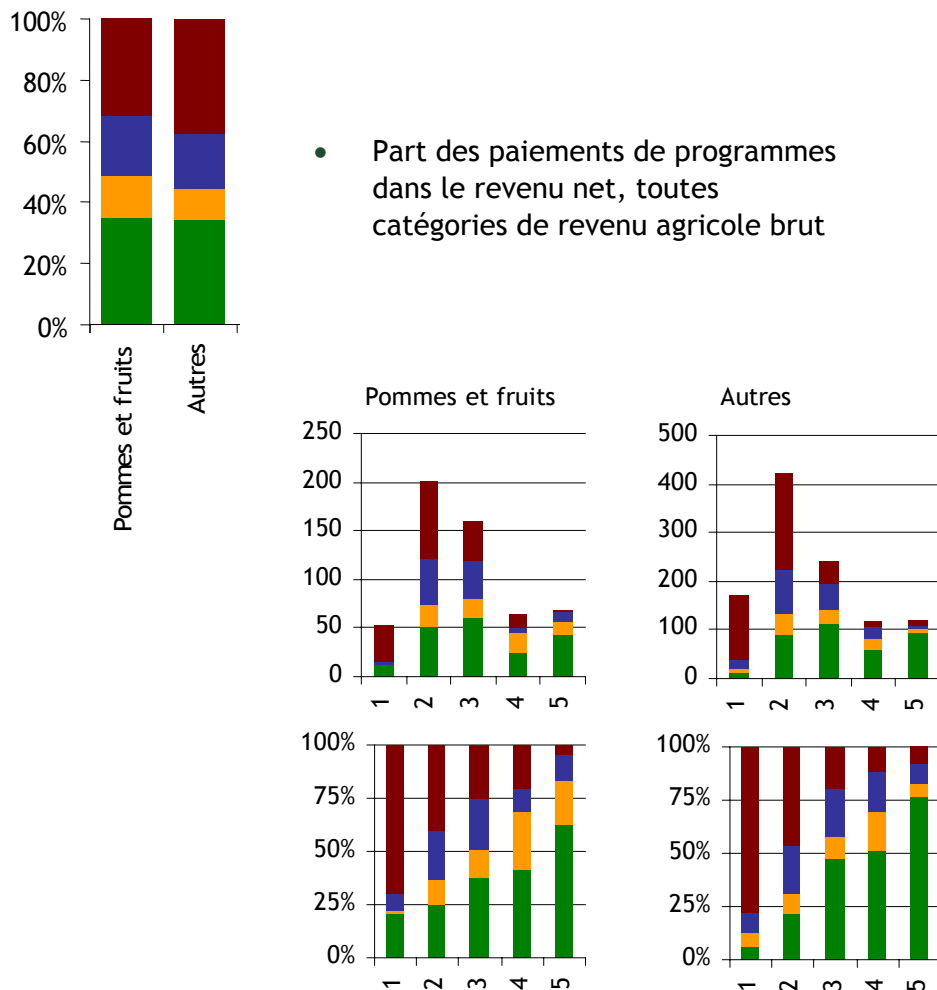
Figure 3.21
Part des paiements de programmes dans le revenu net par niveau de revenu agricole brut, 2004
Productions dont la part des paiements de programmes dans le revenu net est faible



Les productions de volailles, de lait et bovins laitiers, de produits de l'érable et de légumes figurent comme celles dont le niveau de revenu net dépend le moins des paiements de programmes. Le pourcentage de fermes qui ne reçoivent pas plus de 50 % de leur revenu net en paiements de programmes augmente avec le revenu agricole brut.

Figure 3.22

Part des paiements de programmes dans le revenu net par niveau de revenu agricole brut, 2004
Productions dont la part des paiements de programmes dans le revenu net est intermédiaire



Revenu agricole brut :

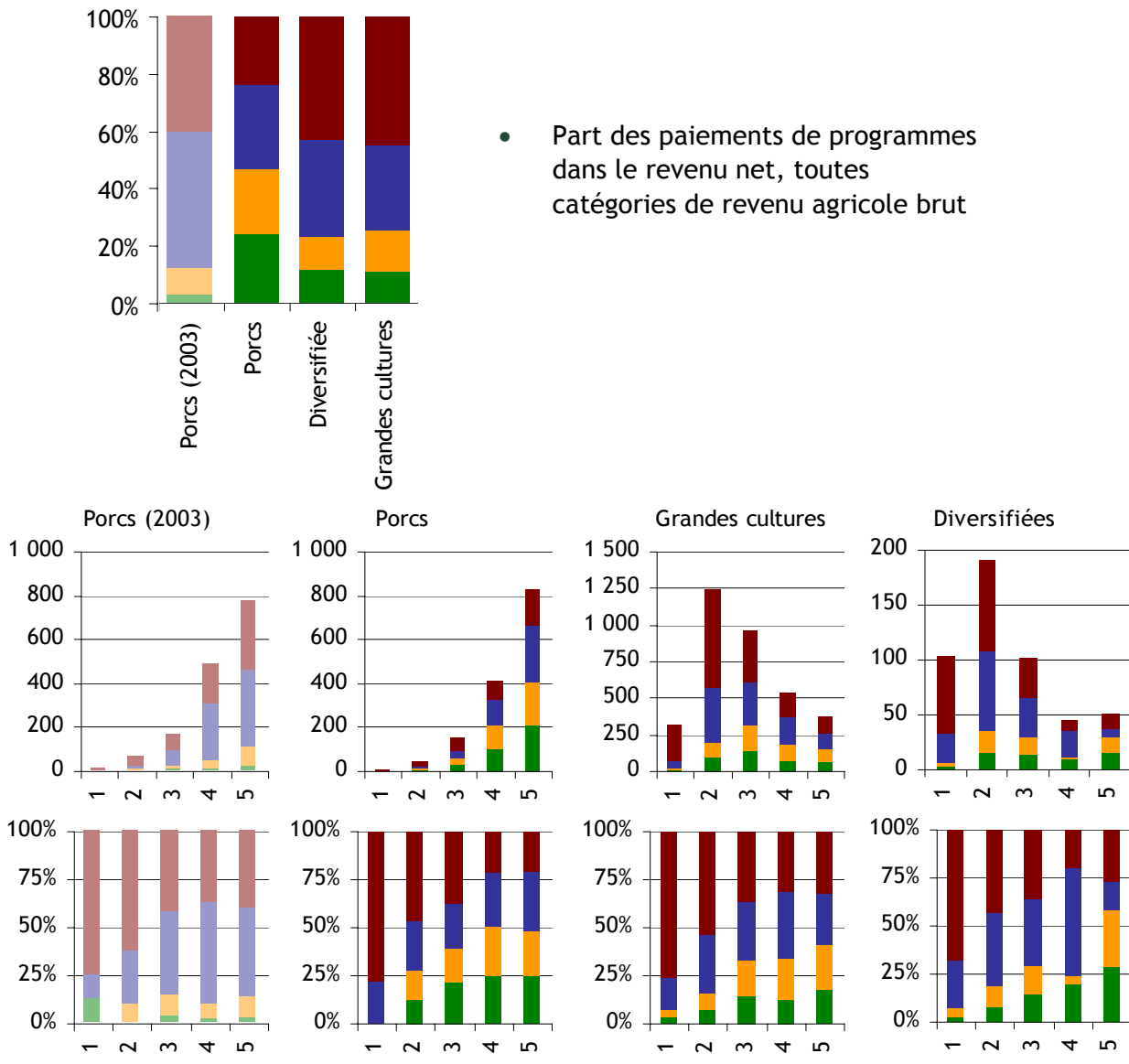
- 1 : Moins de 25 000 \$
- 2 : Entre 25 000 \$ et 99 999 \$
- 3 : Entre 100 000 \$ et 249 999 \$
- 4 : Entre 250 000 \$ et 499 999 \$
- 5 : 500 000 \$ et plus

Part des paiements de programmes dans le revenu net

- 50 % et moins
- Entre 51 % et 100 %
- Plus de 100 %
- Revenu net négatif

Les fermes de pomme et fruits et de la catégories autres reçoivent une part intermédiaire de leur revenu net en paiements de programmes. La proportion de fermes qui comptent sur les paiements de programmes pour 51 % à 100 % de leur revenu net augmente avec le revenu brut, alors que celles qui tirent 100 % de leur revenu net des paiements de programmes diminue. Exception à la règle, les entreprises qui génèrent 500 000 \$ et plus de revenu agricole brut sont majoritairement des fermes pour lesquelles les paiements de programmes comptent pour 50 % et moins du revenu net.

Figure 3.23
Part des paiements de programmes dans le revenu net par niveau de revenu agricole brut, 2004
Productions dont la part des paiements de programmes dans le revenu net ou la part de fermes au revenu net négatif est élevée



Revenu agricole brut :

- 1 : Moins de 25 000 \$
- 2 : Entre 25 000 \$ et 99 999 \$
- 3 : Entre 100 000 \$ et 249 999 \$
- 4 : Entre 250 000 \$ et 499 999 \$
- 5 : 500 000 \$ et plus

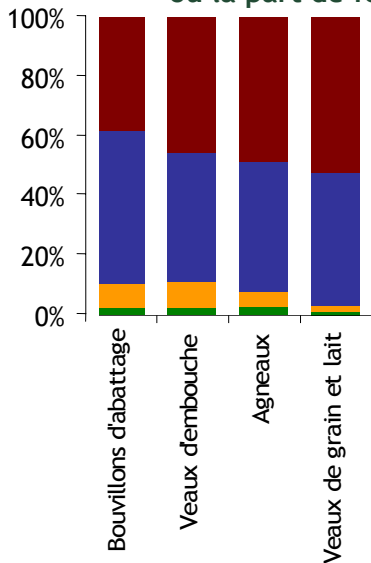
Part des paiements de programmes dans le revenu net

- 50 % et moins
- Entre 51 % et 100 %
- Plus de 100 %
- Revenu net négatif

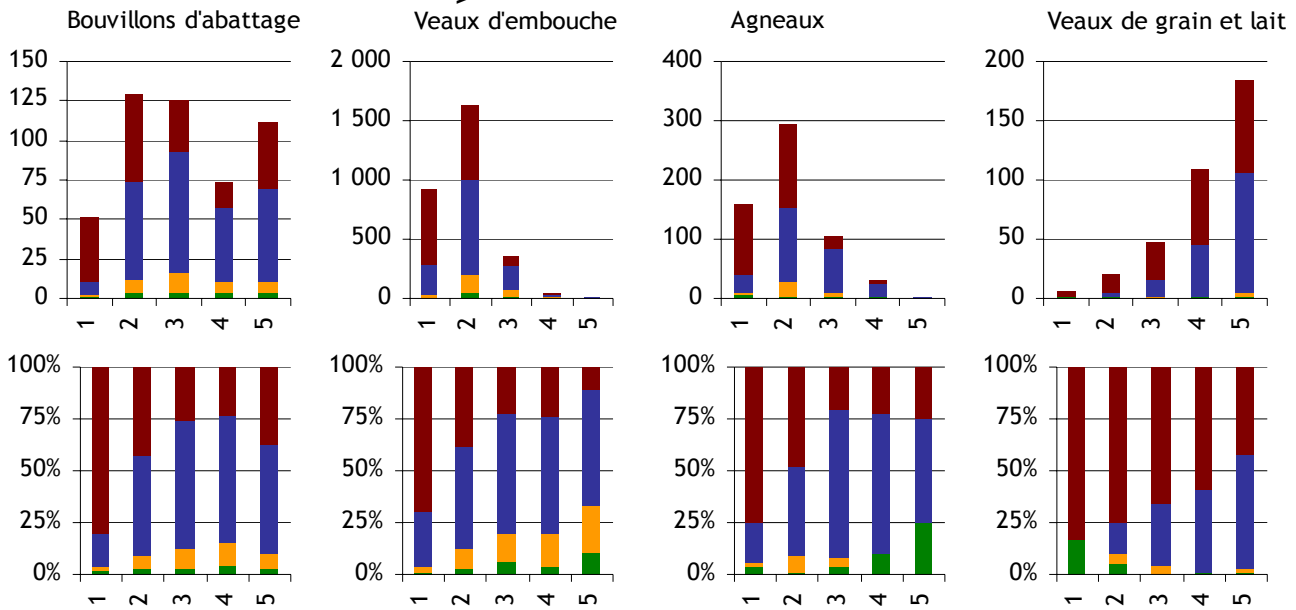
Les fermes de porcs, de grandes cultures et diversifiées présentent une grande part d'entreprises qui tirent plus de 100 % de leur revenu net des paiements de programmes ou qui ont un revenu net négatif. Cette part diminue avec l'augmentation du revenu agricole brut mais atteint encore plus de 50 % des fermes dont le revenu agricole brut se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$.

Figure 3.24

Part des paiements de programmes dans le revenu net par niveau de revenu agricole brut, 2004
 Productions dont la part des paiements de programmes dans le revenu net ou la part de fermes au revenu net négatif est très élevée



- Part des paiements de programmes dans le revenu net, toutes catégories de revenu agricole brut



Les productions de bouvillons d'abattage, de veaux d'emboche, d'agneaux et de veaux de grain et lait présentent une part très élevée de fermes qui tirent plus de 100 % de leur revenu net des paiements de programmes ou encore qui ont un revenu net négatif. Cette part est décroissante avec l'augmentation du revenu agricole brut sauf dans le cas des fermes de veaux de grain et lait, pour lesquelles la proportion d'entreprises qui reçoivent plus de 100 % de leur revenu net en paiements de programmes ou qui ont un revenu net négatif est plus élevée chez les fermes au revenu agricole brut élevé.

4. CONSTATS ET CONCLUSION

Le présent mandat consistait à élaborer une typologie basée sur les revenus dégagés par les activités agricoles et sur l'importance du soutien gouvernemental dans le revenu des entreprises agricoles québécoises. Ainsi, deux typologies de l'agriculture québécoise ont été élaborées. Une première typologie a présenté le portrait des exploitations agricoles du Québec en terme de rentabilité des activités agricoles. Cette typologie a regardé le portrait selon le type de production principale des exploitations, selon la localisation (régions périphériques ou centrales) et selon la catégorie de revenu agricole brut. Une seconde typologie s'est attardée à dresser le portrait des exploitations relativement à l'importance relative du soutien de l'État dans les revenus agricoles. Comme pour la première typologie, une image par production, par localisation et par catégorie de revenu agricole brut a été présentée.

La source de données retenue pour élaborer ces typologies provient des données relatives au programme PCSRA, compilées par la Financière agricole du Québec. Il est important de garder à l'esprit que ces données concernent un total de 20 744 fermes sur les 30 675 fermes recensées dans le Recensement de l'agriculture de 2006. La majorité des fermes de recensement que l'on ne retrouve pas dans la base de données du PCSRA sont les fermes de petite taille, pour lesquelles les bénéfices qui pourraient être retirés du programme ne présentent pas un intérêt suffisant pour justifier leur participation. Ainsi, suivant le portrait révélé par la typologie, on peut affirmer sans peur de se tromper que la catégorie de fermes à petit revenu brut et, par voie de conséquence, le pourcentage de fermes qui ne couvrent pas leurs dépenses sont sous représentés dans le portrait présenté. Il faut également garder en tête que les typologies ont été élaborées avec des données de l'année 2004, dernière année présentant des données complètes au PCSRA. Les données concernant la production de porc, qui peuvent présenter des différences significatives d'une année à l'autre notamment en ce qui concerne le revenu, ont été mises en parallèle avec les données de l'année 2003 pour estimer l'ampleur de ces différences.

Un certain nombre de constats peuvent être tirés de cet exercice, qui reflète la situation qui a prévalu pour l'année 2004 :

TYPLOGIE SUR LA RENTABILITÉ :

- 30 % des fermes du Québec ne couvrent pas leurs dépenses;
- On retrouve des fermes qui ne couvrent pas leurs dépenses dans tous les secteurs de production;
- Les secteurs sous gestion de l'offre sont les secteurs qui présentent la meilleure rentabilité;
- Les secteurs du veau de grain et de lait, de l'agneau et du veau d'embouche, sont ceux qui présentent la plus faible rentabilité;
- En moyenne, on n'observe pas de différence significative de rentabilité selon la localisation...

- ...toutefois, en général, les entreprises des secteurs de production qui sont relativement plus présentes en régions périphériques présentent une meilleure rentabilité en régions périphériques qu'en régions centrales. La situation inverse s'observe pour les entreprises des secteurs de production relativement plus présents en régions centrales : la rentabilité des fermes de ces secteurs est meilleure dans les régions centrales que périphériques;
- En général, la rentabilité s'améliore avec l'augmentation du revenu brut agricole...
- ... toutefois, on observe dans certains secteurs une augmentation de la proportion de fermes ne couvrant pas leurs dépenses entre l'avant dernière et la dernière catégorie de revenu brut;
- On retrouve des fermes qui ne couvrent pas leurs dépenses dans toutes les catégories de revenu brut agricole;
- Les fermes de veaux de grain et lait sont celles qui présentent la moins grande rentabilité dans toutes les catégories de revenu brut.

TYPLOGIE SUR L'IMPORTANCE DU SOUTIEN DE L'ÉTAT :

- 30 % des fermes du Québec présentent un revenu net négatif;
- 23 % des fermes du Québec présenteraient un revenu net négatif s'ils ne bénéficiaient pas d'un soutien gouvernemental;
- Ainsi, pour plus de la moitié (53 %) des fermes du Québec, les recettes agricoles ne suffisent pas à couvrir les dépenses;
- Les secteurs sous gestion de l'offre sont les secteurs qui dépendent le moins des paiements gouvernementaux;
- Le secteur bovin (veaux de grain et de lait, veaux d'embouche et bouvillons d'abattage) et le secteur de l'agneau sont les plus dépendants du soutien gouvernemental;
- Après les secteurs sous gestion de l'offre, les secteurs de l'érable et des légumes sont ceux qui dépendent le moins de l'aide gouvernementale. Incidemment, ce sont des secteurs qui ne sont pas visés par le programme ASRA;
- Dans le secteur porcin, la situation varie grandement d'une année à l'autre, au gré des prix du marché;
- En général, plus le revenu brut augmente, plus la part des paiements gouvernementaux dans le revenu net diminue. Par contre, cette tendance se renverse pour la catégorie supérieure de revenu brut;
- 15 % des fermes ayant le revenu brut le plus élevé touchent 46 % des paiements gouvernementaux aux entreprises agricoles;
- À l'inverse, les 38 % de fermes ayant les revenus bruts les plus faibles touchent 15 % des paiements gouvernementaux.

Les constats que l'on peut tirer de cette image typologique de l'agriculture québécoise pour l'année 2004 nous éclairent sur la rentabilité des activités agricoles des fermes du

Québec ainsi que sur l'importance des paiements gouvernementaux dans le revenu net agricole. Ce qui distingue particulièrement cette typologie de celle utilisée par Agriculture et Agroalimentaire Canada est qu'elle concentre son regard sur l'activité agricole et non sur l'activité de l'ensemble du ménage. C'est ainsi que les revenus autres qu'agricoles ne sont pas pris en considération dans l'analyse présentée. Bien entendu, il s'agit d'un des points de vue par lequel on peut poser un regard approfondi sur l'agriculture québécoise. Il en existe d'autres, qui ne faisaient pas l'objet du présent mandat, mais qui revêtent également un grand intérêt et sont tout aussi pertinents. Que l'on pense aux questions relatives à l'environnement, aux différentes fonctions sociales, culturelles et environnementales accomplies par les fermes et leurs exploitants, à la diversité des sources de revenu, à l'intégration dans le territoire régional ou à de nombreuses autres dimensions intimement liées à la pratique de l'agriculture.

ANNEXE 1

TABLEAUX DE DONNÉES DES FIGURES

TABLEAUX DE DONNÉES DES FIGURES

FIGURE 2.1 COMPARAISON DES DONNÉES PCSRA 2004 ET DU RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE 2006

PCSRA 2004	Nb de fermes	Recensement 2006	Nb de fermes
Lait et bovins laitiers	6 442	Bovins laitiers	6 945
Bovins de boucherie	3 811	Bovins de boucherie	4 683
Veaux de grain et lait	366		
Veaux d'embouche	2 955		
Bouvillons d'abattage	490		
Porcs	1 458	Porcs	1 932
Volailles	451	Volailles	710
Agneaux	596	Agneaux et chèvres	780
Grandes cultures (incluant pommes de terre)	3 437	Grandes cultures(incluant pommes de terre)	3 706
Légumes	666	Légumes	857
Pommes et fruits	548	Fruits et noix	1 273
Produits de l'érable	1 770	Produits de l'érable	3 791
Autres*	1 074	Autres cultures agricoles*	4 103
Diversifiée*	491	Autres types d'élevages*	1 895
Total	20 744	Total	30 675

* Les deux dernières catégories de production dans les deux bases de données (Autres cultures et Autres types d'élevage de même que Autres et Diversifiée) ne sont pas comparables car elles comportent des éléments différents.

FIGURE 3.1 RÉPARTITION DES FERMES SELON LE NIVEAU DE RENTABILITÉ, 2004

Couverture des dépenses	Nb de fermes
Ne couvrent pas leurs dépenses	6 164
Couvrent leurs dépenses et dégagent un revenu net de 0 à 24 999 \$	5 736
Couvrent leurs dépenses et dégagent un revenu net de 25 000 \$ et plus	8 844
Total	20 744

FIGURE 3.2 RÉPARTITION DU NOMBRE DE FERMES SELON LA PRODUCTION PRINCIPALE, 2004

Production principale	Nb de fermes
Lait et bovins laitiers	6 442
Grandes cultures	3 437
Veaux d'embouche	2 955
Produits de l'érable	1 770
Porcs	1 458
Autres	1 074
Légumes	666
Agneaux	596
Pommes et fruits	548
Diversifiée	491
Bouvillons d'abattage	490
Volailles	451
Veaux de grain et lait	366
Total	20 744

FIGURE 3.3 ET 3.4 RÉPARTITION DES FERMES SELON LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE, 2004

Régions	Nb de fermes
Régions centrales	16 708
Régions périphériques	4 036
Total	20 744

FIGURE 3.5 RÉPARTITION DES FERMES SELON LE REVENU BRUT AGRICOLE, 2004

Revenu agricole brut	Total
Moins de 25 000 \$	2 316
Entre 25 000 \$ et 99 999 \$	5 570
Entre 100 000 \$ et 249 999 \$	5 238
Entre 250 000 \$ et 499 999 \$	4 450
500 000 \$ et plus	3 170
Total	20 744

**FIGURE 3.6, 3.10 ET 3.11 RÉPARTITION DES FERMES PAR PRODUCTION
ET SELON LE NIVEAU DE RENTABILITÉ, 2004**

Production principale	NCPD	0 à 24 999 \$	25 000 \$ et plus	Total
Lait et bovins laitiers	677	1 036	4 729	6 442
Veaux de grain et lait	192	73	101	366
Veaux d'embouche	1 349	1 257	349	2 955
Bouvillons d'abattage	187	114	189	490
Porcs	347	245	866	1 458
<i>Porcs (2003)¹</i>	<i>601</i>	<i>285</i>	<i>604</i>	<i>1 490</i>
Volailles	47	68	336	451
Agneaux	291	214	91	596
Grandes cultures	1 551	998	888	3 437
Légumes	159	183	324	666
Pommes et fruits	174	196	178	548
Produits de l'érable	577	853	340	1 770
Autres	402	331	341	1 074
Diversifiée	211	168	112	491
Total	6 164	5 736	8 844	20 744

1 : N'est pas inclus dans le total.

**FIGURE 3.7 À 3.9 RÉPARTITION DES FERMES PAR PRODUCTION SELON
LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE, 2004**

Production principale	Régions centrales	Régions périphériques	Total
Agneaux	314	282	596
Bouvillons d'abattage	275	215	490
Veaux d'embouche	2 032	923	2 955
Diversifiée	375	116	491
Lait et bovins laitiers	5 023	1 419	6 442
Produits de l'érable	1 431	339	1 770
Autres	881	193	1 074
Pommes et fruits	473	75	548
Grandes cultures	3 064	373	3 437
Légumes	621	45	666
Volailles	431	20	451
Porcs	1 428	30	1 458
Veaux de grain et lait	360	6	366
Total	16 708	4 036	20 744

FIGURE 3.12 À 3.15 RÉPARTITION DES FERMES SELON LE REVENU AGRICOLE BRUT ET LE NIVEAU DE RENTABILITÉ

Production principale	Couverture des dépenses	Revenu agricole brut ¹					Total
		1	2	3	4	5	
Lait et bovins laitiers	NCPD	17	83	270	213	94	677
	0 à 24 999 \$	1	175	545	273	42	1 036
	25 000 \$ et plus		55	1646	2 229	799	4 729
Veaux de grain et lait	NCPD	5	15	31	64	77	192
	0 à 24 999 \$	1	5	9	28	30	73
	25 000 \$ et plus			7	17	77	101
Veaux d'embouche	NCPD	641	616	79	12	1	1 349
	0 à 24 999 \$	279	862	109	5	2	1 257
	25 000 \$ et plus		141	169	33	6	349
Bouvillons d'abattage	NCPD	41	55	32	17	42	187
	0 à 24 999 \$	10	56	32	12	4	114
	25 000 \$ et plus		18	61	45	65	189
Porcs	NCPD	7	22	59	89	170	347
	0 à 24 999 \$	2	23	55	92	73	245
	25 000 \$ et plus		2	42	233	589	866
<i>Porcs (2003)²</i>	NCPD	6	37	70	180	308	601
	0 à 24 999 \$	2	21	50	119	93	285
	25 000 \$ et plus		1	47	186	370	604
Volailles	NCPD	5	7	4	10	21	47
	0 à 24 999 \$	2	8	22	16	20	68
	25 000 \$ et plus		1	20	65	250	336
Agneaux	NCPD	119	142	22	7	1	291
	0 à 24 999 \$	40	133	36	4	1	214
	25 000 \$ et plus		20	49	20	2	91
Grandes cultures	NCPD	237	670	356	169	119	1 551
	0 à 24 999 \$	76	514	289	96	23	998
	25 000 \$ et plus		58	320	278	232	888
Légumes	NCPD	12	55	46	21	25	159
	0 à 24 999 \$	8	85	58	24	8	183
	25 000 \$ et plus		15	87	85	137	324
Pommes et fruits	NCPD	37	81	40	13	3	174
	0 à 24 999 \$	16	105	61	9	5	196
	25 000 \$ et plus		16	59	42	61	178

Production principale	Couverture des dépenses	Revenu agricole brut ¹					Total
		1	2	3	4	5	
Produits de l'érable	NCPD	281	249	36	9	2	577
	0 à 24 999 \$	204	563	75	10	1	853
	25 000 \$ et plus		109	169	47	15	340
Autres	NCPD	133	197	48	14	10	402
	0 à 24 999 \$	39	187	80	20	5	331
	25 000 \$ et plus		37	114	84	106	341
Diversifiée	NCPD	70	82	36	9	14	211
	0 à 24 999 \$	33	87	32	14	2	168
	25 000 \$ et plus		21	33	22	36	112
Toutes les fermes	NCPD	1 605	2 274	1 059	647	579	6 164
	0 à 24 999 \$	711	2 803	1 403	603	216	5 736
	25 000 \$ et plus		493	2 776	3 200	2 375	8 844
Total		2 316	5 570	5 238	4 450	3 170	20 744

1 : 1 : Moins de 25 000 \$; 2 : Entre 25 000 \$ et 99 999 \$; 3 : Entre 100 000 et 249 999 \$; 4 : Entre 250 000 \$ et 499 999 \$; 5 : 500 000 \$ et plus

2 : N'est pas inclus dans le total.

FIGURE 3.16 RÉPARTITION DES FERMES SELON LA PART DES PAIEMENT DE PROGRAMMES DANS LE REVENU NET, 2004

Part des paiements de programmes dans le revenu net	Nb de fermes
50 % ou moins	7 348
51 % à 100 %	2 477
Plus de 100 %	4 754
Revenu net négatif	6 165
Total	20 744

FIGURE 3.17 RÉPARTITION DES FERMES PAR PRODUCTION SELON LA PART DES PAIEMENTS DE PROGRAMMES DANS LE REVENU NET, 2004

Production principale	Part des paiements de programmes dans le revenu net			Revenu net négatif
	50 % et moins	51 % à 100 %	Plus de 100 %	
Volailles	338	36	30	47
Lait et bovins laitiers	4 291	864	610	677
Produits de l'érable	955	87	150	578
Légumes	303	89	115	159
Pommes et fruits	191	77	106	174
Autres	368	108	196	402
<i>Porcs (2003)¹</i>	<i>38</i>	<i>147</i>	<i>704</i>	<i>601</i>
Porcs	352	335	424	347
Diversifiée	57	57	166	211
Grandes cultures	378	503	1 005	1 551
Bouvillons d'abattage	14	38	251	187
Veaux d'embouche	81	244	1 281	1 349
Agneaux	16	32	257	291
Veaux de grain et lait	4	7	163	192
Total	7 348	2 477	4 754	6 165

1 : N'est pas inclus dans le total.

FIGURE 3.18 ET 3.19 RÉPARTITION DES FERMES SELON LE REVENU AGRICOLE BRUT ET LA PART DES PAIEMENTS DE PROGRAMMES, 2004

Revenu agricole brut	Part des paiements de programmes dans le revenu net				Total
	50 % et moins	51 % à 100 %	Plus de 100 %	Revenu net négatif	
Moins de 25 000 \$	208	76	426	1 606	2 316
Entre 25 000 \$ et 99 999 \$	1 060	501	1 735	2 274	5 570
Entre 100 000 \$ et 249 999 \$	2 354	718	1 107	1 059	5 238
Entre 250 000 \$ et 499 999 \$	2 348	677	778	647	4 450
500 000 \$ et plus	1 378	505	708	579	3 170
Total	7 348	2 477	4 754	6 165	20 744

FIGURE 3.20 RÉPARTITION DES FERMES ET DES PAIEMENTS DE PROGRAMMES SELON LE REVENU AGRICOLE BRUT, 2004

Revenu agricole brut	Nb de fermes	Paievements de programmes
Moins de 25 000 \$	2 316	17 817 860 \$
Entre 25 000 \$ et 99 999 \$	5 570	90 063 272 \$
Entre 100 000 \$ et 249 999 \$	5 238	122 425 640 \$
Entre 250 000 \$ et 499 999 \$	4 450	149 285 262 \$
500 000 \$ et plus	3 170	320 307 141 \$
Total	20 744	699 899 175 \$

FIGURE 3.21 À 3.24 RÉPARTITION DES FERMES SELON LE REVENU AGRICOLE BRUT ET LA PART DES PAIEMENTS DE PROGRAMMES DANS LE REVENU NET, 2004

Production principale	Part des paievements de programmes dans le revenu net	Revenu agricole brut ¹					Total
		1	2	3	4	5	
Agneaux	50 % et moins	5	3	4	3	1	16
	51 % à 100 %	3	24	5	0	0	32
	Plus de 100 %	32	126	76	21	2	257
	Revenu net négatif	119	142	22	7	1	291
Bouvillons d'abattage	50 % et moins	1	4	3	3	3	14
	Entre 51 % et 100 %	1	8	13	8	8	38
	Plus de 100 %	8	62	77	46	58	251
	Revenu net négatif	41	55	32	17	42	187
Grandes cultures	50 % et moins	11	90	142	67	68	378
	Entre 51 % et 100 %	12	113	177	117	84	503
	Plus de 100 %	53	369	290	190	103	1 005
	Revenu net négatif	237	670	356	169	119	1 551
Lait et bovins laitiers	50 % et moins	0	144	1 643	1 899	605	4 291
	Entre 51 % et 100 %	1	41	331	360	131	864
	Plus de 100 %		45	217	243	105	610
	Revenu net négatif	17	83	270	213	94	677
Pommes et fruits	50 % et moins	11	51	60	26	43	191
	Entre 51 % et 100 %	1	23	21	18	14	77
	Plus de 100 %	4	47	39	7	9	106
	Revenu net négatif	37	81	40	13	3	174

Production principale	Part des paiements de programmes dans le revenu net	Revenu agricole brut ¹					Total
		1	2	3	4	5	
<i>Porcs (2003)²</i>	<i>50 % et moins</i>	1		6	10	21	38
	<i>Entre 51 % et 100 %</i>		6	18	38	85	147
	<i>Plus de 100 %</i>	1	16	73	257	357	704
	<i>Revenu net négatif</i>	6	37	70	180	308	601
Porcs	50 % et moins	0	6	33	105	208	352
	Entre 51 % et 100 %	0	7	28	105	195	335
	Plus de 100 %	2	12	36	115	259	424
	Revenu net négatif	7	22	59	89	170	347
Veaux de grain et lait	50 % et moins	1	1	0	1	1	4
	Entre 51 % et 100 %	0	1	2	0	4	7
	Plus de 100 %		3	14	44	102	163
	Revenu net négatif	5	15	31	64	77	192
Veaux d'embouche	50 % et moins	7	50	21	2	1	81
	Entre 51 % et 100 %	25	159	50	8	2	244
	Plus de 100 %	247	794	207	28	5	1 281
	Revenu net négatif	641	616	79	12	1	1 349
Volailles	50 % et moins	1	9	32	60	236	338
	Entre 51 % et 100 %	0	0	4	14	18	36
	Plus de 100 %	1		6	7	16	30
	Revenu net négatif	5	7	4	10	21	47
Autres	50 % et moins	10	91	114	60	93	368
	Entre 51 % et 100 %	11	40	27	22	8	108
	Plus de 100 %	18	93	53	22	10	196
	Revenu net négatif	133	197	48	14	10	402
Diversifiée	50 % et moins	3	16	14	9	15	57
	Entre 51 % et 100 %	4	20	16	2	15	57
	Plus de 100 %	26	72	35	25	8	166
	Revenu net négatif	70	82	36	9	14	211
Légumes	50 % et moins	5	57	89	63	89	303
	Entre 51 % et 100 %	2	19	22	21	25	89
	Plus de 100 %	1	24	34	25	31	115
	Revenu net négatif	12	55	46	21	25	159
Produits de l'érable	50 % et moins	153	538	199	50	15	955
	Entre 51 % et 100 %	16	46	22	2	1	87
	Plus de 100 %	34	88	23	5		150
	Revenu net négatif	282	249	36	9	2	578
Toutes les fermes	50 % et moins	208	1 060	2 354	2 348	1 378	7 348
	Entre 51 % et 100 %	76	501	718	677	505	2 477
	Plus de 100 %	426	1 735	1 107	778	708	4 754
	Revenu net négatif	1 606	2 274	1 059	647	579	6 165
Total		2 316	5 570	5 238	4 450	3 170	20 744

1 : 1 : Moins de 25 000 \$; 2 : Entre 25 000 \$ et 99 999 \$; 3 : Entre 100 000 \$ et 249 999 \$; 4 : Entre 250 000 \$ et 499 999 \$; 5 : 500 000 \$ et plus.

2 : N'est pas inclus dans le total.

ANNEXE 2
LISTE DES REVENUS ADMISSIBLES ET NON ADMISSIBLES
AU PCSRA

LISTE DES REVENUS ADMISSIBLES ET NON ADMISSIBLES AU PCSRA

REVENUS ADMISSIBLES

- Ventes de produits agricoles admissibles
- Indemnités d'assurances privées relatives à la perte de produits admissibles au cours d'une année pour laquelle les données ont déjà été transmises
- Indemnités des programmes ESB, PATI, PPRRA et PPPCO¹
- Indemnités de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et du Programme de cultures de couverture (PCC)¹
- Assurance récolte et Programme d'indemnisation pour les dommages causés par la sauvagine
- Remises, TPS/TVQ pour des dépenses admissibles
- Valeur des inventaires de produits agricoles et d'intrants admissibles au début de l'exercice financier, excluant les inventaires de produits achetés pour la revente et les récoltes sur pied (sauf exception voir sect.6 du guide de déclaration)
- Valeur des inventaires de produits agricoles et d'intrants admissibles à la fin de l'exercice financier, excluant les inventaires de produits achetés pour la revente et les récoltes sur pied (sauf exception voir sect.6 du guide de déclaration).

REVENUS NON ADMISSIBLES

- Autres paiements de programmes, dont l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), etc.
- Paiements du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), du Programme canadien du revenu agricole (PCRA) et du programme d'Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA)
- Remises, TPS/TVQ pour des dépenses non admissibles et récupération de la déduction pour amortissement
- Travail à forfait et élevage à forfait
- Ristournes
- Intérêts
- Gravier
- Reventes de produits achetés
- Revenus de location
- Location de machinerie
- Revenus découlant de la vente de produits forestiers
- Revenus d'aquaculture
- Revenus découlant de la production agricole hors Canada
- Revenus liés aux activités de chevaux de course
- Partie non admissible des revenus de restauration
- Variation des inventaires de produits non admissibles, incluant les inventaires de produits achetés pour la revente (comptabilité d'exercice seulement) et les récoltes sur pied (sauf exception voir sect.6 du guide de déclaration).
- Autres revenus non admissibles

¹ À noter que ces indemnités ne sont pas admissibles dans le calcul du revenu de référence d'une entreprise pour les années 2001 à 2005.

ANNEXE 3

LISTE DES DÉPENSES ADMISSIBLES ET NON ADMISSIBLES AU PCSRA

LISTE DES DÉPENSES ADMISSIBLES ET NON ADMISSIBLES AU PCSRA

DÉPENSES ADMISSIBLES

- Achats de produits agricoles admissibles, selon la liste des codes de vente et d'achat de produits agricoles admissibles
- Contenants et ficelle
- Engrais et chaux
- Pesticides
- Semences et plants
- Primes d'assurance récolte
- Médicaments, frais de vétérinaire et de reproduction
- Sel et minéraux
- Machinerie (essence, carburant, diesel, huile)
- Électricité
- Transport et envoi
- Chauffage
- Salaires des personnes sans lien de dépendance
- Entreposage et séchage
- Aliments préparés, grains, suppléments protéiques
- Litière
- Mauvaises créances relatives à un revenu admissible (comptabilité d'exercice seulement)
- Autres dépenses agricoles admissibles

DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Travail agricole à forfait et élevage à forfait
- Salaires des personnes avec lien de dépendance
- Achats de produits destinés à la revente
- Autres dépenses non admissibles

DÉPENSES DÉJÀ DÉCLARÉES DANS LES DÉPENSES ADMISSIBLES RELATIVEMENT¹:

- Aux ventes de produits forestiers
- Aux revenus d'aquaculture
- À la production agricole hors Canada
- Aux revenus de chevaux de course
- À la partie non admissible des revenus de restauration
- Aux revenus d'un travail à forfait et d'un élevage à forfait
- Aux autres revenus non admissibles

¹ Le préparateur n'a pas à déduire ces montants des dépenses admissibles. La Financière agricole les déduira elle-même du total des dépenses admissibles lors du calcul des marges de production. De plus, ces montants ne seront pas considérés par le système informatique lors du calcul du bénéfice net (perte net) du participant.

ANNEXE 4

LISTE DES PAIEMENTS DE PROGRAMME

LISTE DES PAIEMENTS DE PROGRAMMES

PAIEMENTS DE PROGRAMMES PROVENANT DES PROGRAMMES SUIVANTS :

- Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)
- Assurance stabilisation (ASRA)
- Assurance récolte (ASREC)
- Programme d'indemnisation pour les dommages causés par la sauvagine
- Indemnités de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et du Programme des cultures de couverture (PCC)
- Autres programmes ad hoc tels les programmes relatifs à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et le Programme d'aide transitoire à l'industrie (PATI)

ANNEXE 5

DÉTAIL DES ÉLEVAGES ET DES CULTURES INCLUSES DANS LES CATÉGORIES DE PRODUCTION

DÉTAIL DES ÉLEVAGES ET DES CULTURES INCLUSES DANS LES CATÉGORIES DE PRODUCTION

LAIT ET BOVINS LAITIERS

- Lait de vache (excluant subside)
- Taures gestantes
- Génisses d'élevage de 6 mois ou moins
- Vaches et taureaux de réforme
- Vaches et taureaux pour la reproduction
- Taures non gestantes de plus de 6 mois
- Petits veaux de type laitier

BOUVILLONS D'ABATTAGE

- semi, courte et longue finition

VEAUX DE GRAIN ET LAIT

VEAUX D'EMBOUCHE

- Veaux d'embouche
- Taureaux, vaches et taures de boucherie

VOLAILLES

- Dindons
- Œufs de poule (incubation)
- Poulettes
- Autruches
- Canards
- Faisans
- Œufs de dinde
- Pigeons
- Poussins de toutes espèces
- Œufs de poule (consommation)
- Poulets à griller et à rôtir
- Poules et coqs de réforme
- Cailles
- Émeus
- Nandous
- Oies
- Pintades

PORCS

- Porcelets
- Porcs d'abattage, verrats et femelles pour la reproduction (cochettes)
- Truies et verrats réformés

AGNEAUX

- Brebis, béliers et agnelles
- Agneaux

GRANDES CULTURES

- Avoine
- Blé
- Bourrache
- Carthame
- Betteraves à sucre (et mélasse)
- Blé panifiable
- Canola
- Chanvre

- Épeautre
 - Fourrage (incluant foin, fourrage de céréales, granulés et ensilage)
 - Graine de lin
 - Haricot (sec comestible)
 - Lathyrus
 - Lupin
 - Maïs-ensilage ou fourrage de maïs
 - Orge
 - Pois chiche / Garbanzo
 - Quinoa
 - Riz
 - Sarrasin
 - Semence fourragère

 - Soya incluant canatto et nato
 - Tournesol
 - Ventes d'aliments préparés pour animaux
 - Pommes de terre pour croustilles
- Féverole
 - Graine d'alpiste des Canaries

 - Graine de moutarde
 - Kamut
 - Lentille
 - Maïs-grain
 - Millet
 - Paille
 - Pois sec
 - Radis oléagineux
 - Riz sauvage
 - Seigle
 - Semences de légumes (production de semences uniquement)
 - Tabac
 - Triticale
 - Pommes de terre de table
 - Pommes de terre de semence

POMMES ET FRUITS

- Pommes et produits de la pomme
 - Bleuets en corymbe
 - Canneberges
 - Fraises à jour neutre
 - Raisins
 - Amélanches
 - Cerises
 - Mûres
 - Noix
 - Prunes
- Cidre
 - Bleuets
 - Fraises
 - Framboises
 - Vin
 - Baies de sureau cultivées
 - Groseilles
 - Mûres de Logan
 - Poires
 - Pruneaux

LÉGUMES

• FRAIS DE PLEIN CHAMPS

- Asperges
 - Betteraves
 - Carottes
 - Choux
 - Choux-fleurs
 - Concombres
 - Épinards
 - Haricots
 - Laitues
 - Melons
 - Oignons
 - Poireaux
- Aubergines
 - Brocolis
 - Céleris
 - Choux de Bruxelles
 - Citrouilles
 - Courges
 - Gourgages
 - Herbes, épices et plantes médicinales
 - Maïs sucré
 - Navets, rutabagas
 - Panais
 - Poivrons

- Radis
- Tomates
- **DE CONSERVERIE**
- Cornichons
- Maïs sucré
- **DE SERRE ET CHAMPIGNONS**
- Concombres
- Poivrons
- Autres végétaux comestibles de serre
- Rhubarbe
- Autres légumes de plein champ
- Haricots
- Pois verts
- Laitues
- Tomates
- Champignons (incluant le blanc)

PRODUITS DE L'ÉRABLE

AUTRES

- Alpagas
- Caprins (chèvres laitières, de boucherie et angora y compris le lait)
- Chevreuils
- Fourrures d'élevage
- Lapins
- Sangliers
- Wapitis
- Gazon en plaques
- Buffles et bisons
- Cerfs rouges
- Élevage de chevaux et autres équidés incluant urine (sauf chevaux de course)
- Lamas
- Miel, productions apicoles et pollinisation
- Vente de semence animale et embryons de toutes les espèces
- Arbres de Noël cultivés
- Autres produits d'horticulture ornementale de plein champ
- Plants de légumes et fleurs en caissettes, plantes vertes, potées fleuries, vivaces, roses coupées, etc.